



Guerre en Ukraine L'onde de choc économique sur la Tunisie

A LA UNE

Guerre en Ukraine
L'onde de choc
économique
sur la Tunisie

INTERVIEW

Pas de réduction du
déficit énergétique
et des prix de
l'électricité
sans énergies
renouvelables

DROIT DES AFFAIRES

Suppression des
autorisations
pour 12 activités
économiques

CULTURE

«El Hadhra» de Fadhel
Jaziri
Transe au cœur
de la Cité



HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°99 du 28 Avril 2022



La Tunisie devrait avoir une nouvelle vision axée sur la sécurité alimentaire et énergétique

«La Tunisie a véritablement besoin d'une nouvelle vision, avec une nouvelle démarche et selon un nouveau paradigme socio-économique, si le pays souhaite éviter un scénario catastrophique, celui de l'effritement de l'Etat...»



Les importations de céréales pourraient atteindre 75% des besoins du pays

«La Tunisie importe presque 50% de ses besoins en produits céréaliers, un taux susceptible d'atteindre 75% dans les prochaines années...», explique l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri)



«Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables», affirme Abdellatif Hammouda

3 à 4 % seulement de l'énergie électrique en Tunisie proviennent des énergies renouvelables, trop peu dans un pays au grand potentiel solaire et même éolien.



Tunisie :

12 activités économiques n'ont plus besoin d'autorisations administratives

La Tunisie a exempté 12 activités économiques de l'obtention des autorisations administratives ou des autorisations pour exercer, dont certaines sont liées à des industries dangereuses ou polluantes...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



L'ANME augmente le plafond des prêts accordés aux établissements connectés à un réseau à faible tension

L'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ANME) et la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) sont tombées d'accord pour augmenter le plafond des prêts accordés par l'agence au profit des établissements connectés à un réseau à faible tension.



«El Hadhra» de Fadhel Jaziri :

Transe au cœur de la Cité

Avec des tableaux chorégraphiques différents, en couleurs et en rythmes, « El Hadhra » se renouvelle et emporte la salle bon chic bon genre vers d'autres lieux : soufisme, spiritualité, mélancolie, méditation, Transe...



Tunisie - FMI

Le programme de réformes sera-t-il convaincant à Washington ?

Le futur proche de la Tunisie dépendra certainement des résultats de la visite de la délégation tunisienne à Washington, composée de Samir Saied, ministre de l'Economie et de la Planification, et Marouane Abassi, gouverneur de la BCT. Sihem Boughdiri, ministre

des Finances, quant à elle, assistera au déroulé des réunions par visioconférence.

Pour ceux qui connaissent bien Washington et ses mœurs politiques, plus qu'économiques, la visite sera hautement politique. Outre le fait de rassurer les partenaires internationaux de

la Tunisie siégeant au FMI et à la BM sur son ferme engagement à procéder aux réformes économiques nécessaires au rétablissement des équilibres financiers du pays, il s'agit aussi de faire un plaidoyer convaincant sur la situation politique du pays et l'absence de menaces pesant sur les droits, les libertés et la

démocratie.

Rappelons à ce propos les campagnes féroces orchestrées par les islamistes aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Canada, en Allemagne et en France à l'encontre des décisions du président de la République, Kaïs Saïed, depuis le 25 juillet. La gestion des affaires de l'Etat par des mesures exceptionnelles inquiéterait les partenaires historiques de la Tunisie, et la délégation aura éventuellement à expliquer les raisons derrière les décisions présidentielles.

Car dans la réalité, qu'il s'agisse de la dissolution du CSM (Conseil supérieur de la magistrature), des libertés ou de l'intervention de la justice militaire dans certaines affaires, on ne relève pas de menaces majeures sur les droits des activistes politiques, des médias ou des ONG qui exercent librement sans que l'on intervienne dans leurs activités. Les acteurs patriotes de la société civile veillent au grain et disent être prêts à réagir s'ils ressentent le moindre risque sur les libertés fondamentales.

Reste le programme de réformes économiques qui devrait convaincre le conseil d'administration du FMI. «Ce n'est pas évident, ce programme n'est pas finalisé », nous indique un haut fonctionnaire.

En tout état de cause, plus que démocratie et libertés, ce que cherchent les partenaires occidentaux en Tunisie est la garantie de la sauvegarde de leurs intérêts que les partis islamistes et leurs alliés n'arrêtent pas de leur promettre.

La diplomatie tunisienne, qui aurait dû être le fer de lance, est malheureusement défailante à plus d'un titre à ce niveau. L'ambassade de Tunisie à Washington pêche par un relationnel assez limité au niveau des centres décisionnels américains et ne serait pas très active dans le lobbying pro-intérêts nationaux.

Rappelons que Hanen Tajouri Bessassi était la numéro 3 à l'ambassade de Tunisie et avait été envoyée en 2013 par le même ministre Othman Jerandi alors nommé aux affaires étrangères par Ali Larayedh en remplacement de Rafik Bouchleka du parti Ennahdha.

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie

Les importations de céréales pourraient atteindre 75% des besoins du pays

"La Tunisie importe presque 50% de ses besoins en produits céréaliers, un taux susceptible d'atteindre 75% dans les prochaines années, avec la poursuite de la détérioration des conditions climatiques", explique l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri), dans une note publiée mercredi 20 avril 2022 sur la filière de céréales.

L'Observatoire souligne que les importations des céréales montrent une tendance haussière

expliquée par la hausse des prix, l'accroissement de la demande des produits céréaliers et la régression du rendement des cultures céréalières.

Il note que la Tunisie est classée 120 mondialement sur un total de 191 pays en matière de rendement des cultures céréalières. Le faible rendement des céréales est lié aux conditions climatiques, à la qualité des terres, aux intrants et aux pratiques agricoles.

Toutefois, l'ONAGRI estime que l'augmentation de la production nationale de céréales est possible si les besoins en engrais sont assurés à des prix abordables. "Avec les circonstances mondiales actuelles, dans un contexte de pénurie mondiale d'approvisionnement en engrais, la flambée des prix de l'énergie a réduit la production dans de nombreux pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord et a causé l'augmentation des prix des engrais", rappelle l'Onagri.

Par ailleurs, il estime indispensable d'investir dans le domaine de la recherche pour l'identification des variétés résistantes à la sécheresse et accroître l'utilisation des semences sélectionnées.

L'Observatoire recommande, aussi, de développer un programme conjoint pour l'amélioration du rendement céréalière intégrant l'amélioration variétale, la vulgarisation de bonnes pratiques pour les paquets techniques.

Il conseille, en outre, d'améliorer l'accès au financement pour les petits agriculteurs et de renforcer la réserve stratégique pour atténuer les risques d'approvisionnement en temps de crise, ainsi que de renforcer le soutien aux petits céréaliculteurs par des aides aux intrants pour diminuer le coût de production (semences, engrais, pesticides).

Il est à rappeler que la céréaliculture joue un rôle considérable sur le plan économique, avec une part estimée à 13% dans la valeur ajoutée agricole, et une contribution de 1,44% au PIB.

Cette culture représentait 42% de la superficie agricole utile, soit 27% du total des exploitations agricoles en 2019.



La Tunisie devrait avoir une nouvelle vision axée sur la sécurité alimentaire et énergétique

"La Tunisie a véritablement besoin d'une nouvelle vision, avec une nouvelle démarche et selon un nouveau paradigme socio-économique, si le pays souhaite éviter un scénario catastrophique, celui de l'effritement de l'Etat, et tracer le chemin de la relance

économique et le progrès social".

C'est ce que souligne l'universitaire et économiste, Aram Belhadj, dans une récente analyse intitulée "Sortir des sentiers battus pour bâtir une nouvelle économie" publiée

mardi 19 avril 2022 par le Global Institute 4 Transitions GI4T.

"La nouvelle vision devra inclure en premier lieu la question de la sécurité alimentaire, ce qui implique de facto, l'appui d'un secteur agricole moderne, socialement et écologiquement responsable et mettant la technologie au service de la durabilité", analyse l'économiste.

" D'autre part, la question de la sécurité énergétique ne doit pas passer inaperçue, surtout que ce secteur pèse sur la balance des paiements et sur le budget de l'Etat. Ceci suppose la définition d'une stratégie globale permettant de maîtriser la demande, de diversifier l'offre et de réduire la dépendance aux marchés mondiaux pour les fournitures essentielles. La voie des énergies renouvelables ne pourra être qu'une piste très intéressante ".

Dans le même cadre, ajoute-t-il, il ne faut pas oublier qu'avec la pandémie, plusieurs questions sont mises sur la table, entre autres la question de la soutenabilité environnementale du modèle de croissance économique sous-jacent à une exploitation massive des gisements énergétiques. Il s'agit d'une nouvelle révolution industrielle, celle de l'économie zéro carbone, dans laquelle, comme pour les précédentes, les tendances à l'œuvre

sont communes à tous les pays industrialisés. Tout ceci suppose que l'on consacre des investissements non anodins, dans des systèmes industriels efficaces, des bâtiments et des véhicules plus efficaces.

"La pandémie a également, accéléré la marche vers l'automatisation et la digitalisation... Il va falloir donc adapter les "business models" des différents acteurs économiques, changer l'organisation de l'Etat mais aussi, engager des investissements importants en termes de connectivité et d'infrastructures réseaux".

"Le Covid a aussi révolutionné le domaine de l'éducation et de la formation à travers un renforcement de l'apprentissage en ligne, l'accès à une librairie mondiale de connaissances et la virtualisation des contenus. Il a en même temps, confirmé l'idée de l'inadéquation entre formation, valorisation de l'emploi et marché de l'emploi, dans les pays en voie de développement. Clairement, nous aurons besoin d'un choc de compétence, afin de favoriser la transformation des emplois, à travers notamment, une refonte du système d'éducation et de formation professionnelle".

D'après cette analyse, "il ne fait aucun doute que le monde du Covid (et du post-covid) est un monde où l'économie

sociale en général, l'inclusion en particulier, est désormais une priorité qui doit occuper le devant de la scène, reléguant la valeur actionnariale au second plan. Il va sans dire qu'au lieu de considérer la croissance comme la solution ultime aux inégalités, les sociétés avancées devront s'attaquer de front aux problèmes de redistribution (Pisany-Ferri, 2020)".

Belhadj précise qu'avant même le Covid-19, les systèmes de représentation démocratique libérale souffraient d'un problème de gouvernance et qu'avec la pandémie, c'était une occasion inédite pour une redéfinition du rôle de l'Etat et une recherche de nouvelles approches de gouvernance plus participative.

Cette crise a été surtout l'occasion de rappeler l'importance de l'Etat visionnaire et stratégique. Elle a aussi, montré que l'Etat régulateur trouve toute sa place, notamment dans la réorientation de l'économie vers la transformation numérique, l'efficacité énergétique et la neutralité climatique.

Enfin, elle a prouvé que l'Etat investisseur a une place prééminente à travers des plans de relance, qui consacrent à la fois le retour d'une dépense sociale légitime pour faire face à la crise et une capacité d'investissements stratégiques



dans les secteurs-clés de l'économie, en l'occurrence le digital et la décarbonation.

Des piliers de la nouvelle économie

Belhadj relève " la guerre entre la Russie et l'Ukraine a encore plus cristallisé les tensions sur les marchés alimentaires et énergétiques mondiaux d'une part, et a multiplié les enjeux géostratégiques, d'autre part, confirmant l'obligation de repenser des secteurs stratégiques. Il s'agit essentiellement, du secteur de l'agriculture et de sa modernisation pour devenir un secteur socialement et écologiquement responsable et permettre une baisse de la dépendance extérieure, du secteur de l'industrie en profitant des mouvements de relocation des chaînes de production mais aussi du secteur du tourisme, en favorisant l'hébergement alternatif et le tourisme médical ".

" De nombreux autres secteurs sont à reconfigurer, afin de s'adapter aux différentes mutations récentes. Les industries automobiles et aéronautiques, fortement touchées par le choc épidémique, par exemple, devront rechercher des moyens d'adaptation en profitant de nouvelles tendances, notamment le numérique et l'intelligence artificielle. Clairement, l'internet des objets permettra l'exécution

des tâches, jadis effectuée par les travailleurs, à l'instar de la maintenance des équipements, la gestion des stocks, les relations avec les fournisseurs ou les stratégies de sécurité, obligeant ces industries à les intégrer dans leurs stratégies de production ".

" D'autre part, des secteurs comme la santé, l'éducation, la formation, sont à renforcer. " En définitive, les piliers de la nouvelle économie seront évidemment les secteurs qui permettront une sortie de " l'économie de la mort " à " l'économie de la vie ", selon les propos de Jacques Attali (2021). Il s'agit surtout des industries médicales, des hôpitaux, de la formation de médecins, de la recherche, de l'éducation, de l'hygiène, de l'alimentation, de l'agriculture raisonnée, du digital, de la distribution, des énergies propres, de l'eau propre, de la sécurité, de la finance verte, etc."

Le Global Institute 4 Transitions (GI4T) est un think tank indépendant, fondé en mai 2021 par l'ancien ministre tunisien des Finances, Hakim Ben Hammouda.

Médicaments

La Tunisie couvre actuellement 54% de ses besoins en médicaments grâce à l'industrie locale et s'emploie à atteindre un taux de 70% pour la période à venir, a souligné Dr Mariam Khrouf, directrice de la Pharmacie et du médicament au ministère de la Santé publique

Dans une déclaration à TAP, Mariam Khrouf a affirmé que pour atteindre cet objectif, il faut diversifier les médicaments et ne pas se limiter à l'industrie des médicaments génériques, et s'orienter davantage vers l'industrie des médicaments biologiques, dans la mesure où cette industrie représente l'avenir des pays, selon ses dires.

La directrice de l'unité de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé a tenu à minimiser l'impact de la pénurie enregistrée dans le secteur pharmaceutique en Tunisie, assurant qu'il s'agit d'un manque de certains médicaments qui ont généralement des alternatives (médicaments génériques).



Discours identitaire

L'Etat n'a pas de religion

Une lapalissade : un Etat moderne multiculturel, par l'effet de la globalisation, n'a pas, en principe, de religion. Les convictions idéologiques, religieuses ou politiques de ses habitants devraient, a priori, coexister pacifiquement sur la base d'un stock de valeurs communes devant garantir, en priorité, la pérennité de l'Etat. Les lois de cet Etat idéal, y compris la Constitution, doivent refléter cet état d'esprit voire cette conviction macro-politique.

La raison majeure est simple.

L'identité d'un pays moderne qui se respecte n'est jamais définie ni en fonction de la religion dominante, ni de l'ethnie la plus influente, ni de la langue la plus utilisée. L'ultime but recherché est d'assurer à tous les citoyens, sans distinction aucune, stabilité, paix sociale, sérénité et prospérité.

Nous avons été amenés à rappeler ce concept de base en raison du retour, ces derniers jours en Tunisie, du débat identitaire que nous croyions avoir résolu avec la Constitution de 2014 à travers les deux premiers articles qui ne peuvent pas faire l'objet de

révision.

Les Constitutions tunisiennes ont entretenu le flou

L'article 1 stipule que « la Tunisie est un État libre, indépendant et souverain, l'Islam est sa religion, l'arabe sa langue et la République son régime », tandis que l'article 2 stipule que « la Tunisie est un État civil, fondé sur la citoyenneté, la volonté du peuple et la primauté du droit ».

Ces articles, qui entretiennent la confusion entre la religiosité et la laïcité de l'Etat tunisien,

sont inspirés de la Constitution de 1959 de Bourguiba. Partisan de la politique des étapes, le fondateur de la République tunisienne ne voulait pas, à cette époque, heurter les convictions des cheikhs et conservateurs du pays. Mais de fait, tout le monde sait que sous « son règne », la Tunisie était laïque.

Adoptés sous la forte pression islamiste dans le cadre de la Constitution de 2014, ces articles ont été vivement critiqués par deux constitutionnalistes, en l'occurrence Amin Mahfoudh et l'actuel chef de l'Etat Kaïs Saïed. Ce dernier a exploité les pleins pouvoirs dont il dispose, depuis le coup de force constitutionnel du 25 juillet 2021, pour charger trois constitutionnalistes (Sadok Belaid, Mohamed Saleh Ben Aïssa et Amin Mahfoudh) pour confectionner une nouvelle Constitution.

A première vue, la future Constitution va nécessairement porter l'empreinte de constitutionnalistes rationalistes issus pour la plupart de l'école bourguibiste.

Les approches et failles révélées par Amin Mahfoudh et Kaïs Saïed nous semblent les plus intéressantes.

En effet, pour Amin Mahfoudh, "l'article 1" non amendable de la Constitution 2014 pose de sérieux problèmes. Selon

lui, en vertu de cet article, les islamistes pensent que la Tunisie est, d'après la loi des lois (la Constitution), un pays islamique et tous les Tunisiens, quelles que soient leurs croyances, doivent s'y conformer. Et c'est là où il y a problème.

Ainsi, le texte de la Constitution, par l'effet de ces contradictions et ambivalences, entretient une confusion entre ce qui relève de la constatation : le peuple tunisien est musulman majoritairement, et de ce qui relève du normatif, c'est-à-dire les conséquences de la constatation précédente sur la nature de l'Etat.

Vient ensuite l'approche de Kaïs Saïed. Cette approche a été évoquée de manière claire dans le discours qu'il avait prononcé, le 13 août 2020, au palais de Carthage, à l'occasion de la fête nationale de la Femme et en présence du gourou Rached Ghannouchi.

L'Etat est le seul responsable de la gestion des affaires religieuses

Avec beaucoup d'humour, Kaïs Saïed avait simplement et purement ridiculisé l'article 1 de la Constitution. Il s'était moqué de l'idée « saugrenue » selon laquelle l'État, en tant qu'institutions et lois, a une « religion », en disant « Cela signifie-t-il qu'il y a des pays qui iront en enfer et d'autres au

paradis ? », ironisait-il.

Le président de la République a récidivé ces derniers jours, plus exactement le 18 avril 2022, en présidant au Palais de Carthage la cérémonie de remise des prix des lauréats de la 53ème édition du concours national de mémorisation du Coran.

« L'Etat n'a pas de religion », a déclaré, haut et fort, le chef de l'Etat. Il a rappelé dans le même contexte que la religion musulmane n'a jamais évoqué dans sa littérature la notion d'Etat mais plutôt celle d'El Ouma. Cependant, il a tenu à souligner que la gestion des affaires religieuses doit relever des prérogatives exclusives de l'Etat.

Décryptage : pour le chef de l'Etat, la religion n'est donc pas un sujet à exploiter à des fins politiques. L'idéal, pour nous, serait toutefois de consacrer cette conviction dans la future Constitution et pourquoi pas dans un décret présidentiel consacrant une séparation nette et sans équivoque entre le religieux et le politique. S'il arrive à le faire, il aura marqué de son empreinte l'Histoire contemporaine de la Tunisie.

Economic freedom Index

L'économie tunisienne demeure non-libre



et la Mauritanie (119ème). Mais elle fait mieux que l'Algérie (167ème).

Les critères de l'indice de liberté économique

L'Economic freedom Index adopte une vision globale du principe de la liberté économique qui est calculé et analysé sur la base de 12 facteurs regroupés dans 4 piliers.

- L'Etat de droit qui renferme le droit de propriété, l'efficacité judiciaire et l'intégrité du gouvernement.
- La qualité de la gouvernance saisie à travers le poids de la fiscalité, les dépenses publiques et la santé budgétaire.
- L'efficacité réglementaire composée de la liberté des entreprises, la liberté du travail et liberté monétaire.
- L'ouverture du marché à travers la liberté commerciale, la liberté d'investissement et la liberté financière.

Dans l'édition 2022 de l'Indice de liberté économique qui vient d'être publiée par « The Heritage Foundation », think tank et lobby conservateur américain basé à Washington, la Tunisie, avec 54,2 points sur 100, se classe au 128ème rang mondial sur un total de 177 pays listés.

Ce rapport montre que l'économie tunisienne reste dans les rangs des économies principalement non-libres, et ce depuis plus d'une décennie.

La Tunisie, qui perd 9 places par rapport à son classement en 2021, est devancée sur le plan maghrébin par le Maroc (97ème)

Concernant le premier levier, le rapport estime, pour le cas de la Tunisie, que la protection des droits de propriété n'est pas assurée. Elle serait fortement exposée à la corruption, tandis que la transparence des titres de propriété demeure très faible.

Le non-enregistrement des terres domaniales pose problème

Le rapport épingle les vastes terres domaniales qui s'étendent sur plus de 500 000 mètres carrés, et s'interroge sur l'inexistence de titres de propriété les concernant.

Pour Heritage Foundation, une telle situation risque de générer des conflits claniques pour l'appropriation de ces terres. Il fait apparemment allusion ici aux affrontements violents qui ont lieu, de temps en temps, au sud du pays, particulièrement celui qui a mis face à face, en décembre 2020, deux groupes tribaux, les Haouaya et les Mrazig, pour le contrôle de terres autour d'un point d'eau Aïn Skhouna (la « source chaude »), situé aux confins de leurs territoires traditionnels.

A propos de l'intégrité du gouvernement, le rapport relève qu'en dépit de quelques progrès accomplis en matière de lutte contre la corruption, cette dernière continue à gangrener la

plupart des secteurs du pays.

Une pression fiscale proche de celle des pays de l'OCDE

S'agissant du 2ème levier relatif à la qualité de la gouvernance saisie à travers le poids de la fiscalité, les dépenses publiques et la santé budgétaire, le rapport met l'accent sur la forte pression fiscale qui représenterait 32,1% du PIB (soit un taux très proche des pays de l'OCDE) contre un taux de 20 à 25% déclaré officiellement.

Walid Ben Salah, actuel président de l'Ordre des experts-comptables a parlé à maintes reprises de cet écart. Il l'explique par le fait que les gouvernants tunisiens calculent le taux de pression fiscale uniquement sur la base des recettes fiscales et omettent d'autres impositions obligatoires. Il cite entre autres les pressions qui proviennent de la fiscalité locale et sociale (contribution aux Caisses de sécurité sociale...).

Au sujet du 3ème pilier portant sur l'efficacité réglementaire composée de la liberté des entreprises, la liberté du travail et la liberté monétaire, le rapport déplore l'imparité ou la non-parité entre hommes et femmes dans le monde du travail. Le rapport indique que 74% des forces actives du pays sont des hommes.

L'IDE reste faible dans le pays

Last and not least, s'agissant du 4ème pilier traitant de l'ouverture du marché (liberté commerciale, liberté d'investissement, liberté financière), le rapport fait remarquer qu'en dépit du fait que la Tunisie dispose de plusieurs accords de libre-échange préférentiels et en dépit du fait que les droits de douane ne représentent que 10% environ du volume global du commerce, et en dépit des efforts déployés pour attirer des investissements directs étrangers (IDE), le volume de ce type d'investissement demeure faible.

Heritage Foundation explique cette situation par trois facteurs : la lourde bureaucratie qui prévaut dans le pays, l'absence de volonté politique et la fragilité du secteur financier.

Au rayon des perspectives, le rapport prend acte des projets de réformes qui permettraient à la Tunisie de rattraper le groupe des "économies modérément libres". Il s'agit des réformes projetées dans les domaines de la fiscalité, de développement des énergies vertes et de restructuration des entreprises publiques.

A bon entendeur.

Abou SARRA



Guerre en Ukraine

L'onde de choc économique sur la Tunisie

En dépit de l'éloignement du théâtre des opérations et malgré la position de neutralité adoptée par la Tunisie, rien n'y fait. La guerre en Ukraine nous impacte de plein fouet et nous propulse dans une tourmente économique du fait de notre dépendance céréalière et énergétique.

Jeudi 14 courant, à la dernière édition des "Rencontres de Tunis", manifestation conjointement organisée par la fondation Konrad Adenauer et l'agence Sigma Conseil, on s'est penché sur les retombées de la guerre

en Ukraine lors d'un after Iftar où l'ambiance était bien tourmentée. Il faut bien admettre que cet événement, impondérable, nous cause bien des soucis pour notre approvisionnement en céréales et en pétrole, nos porte-monnaie et nos finances publiques. Et d'entrée de jeu, Hassen Zargouni, DG de Sigma, rappelle que les Tunisiens, à 57 %, sont de cet avis. Le chiffrage des dommages collatéraux auxquels on se trouve exposés est inquiétant.

De quelles parades disposons-nous pour nous préserver des méfaits de la guerre ?

Toutes les options restent ouvertes

C'est un conflit à rebondissement, laisse entendre Youssef Cherif, panéliste et spécialiste des relations internationales et Pr à Columbia. Cette confrontation géostratégique majeure engage les plus grandes puissances de la planète. De ce fait, on pouvait penser que ce conflit serait vite cerné du fait du principe de la dissuasion, laquelle favoriserait l'attitude de la retenue.

Cependant, le panéliste soutient que pour l'instant et au vu de la



Huile d'olive

La Tunisie a remporté 6 médailles dont 2 d'or pour la qualité de son huile extra vierge, au Concours international d'huiles d'olive vierges extra, du Conseil oléicole international (COI) «Mario Solinas 2022», selon un communiqué publié par ledit conseil.

Les 2 médailles d'or sont revenues à CHO Company de Sfax et la société Rajhi Ferjani des Industries alimentaires à Bouargoub de Nabeul.

La société Biolive Company de Zaghuan et la Société agricole Nour El Ain (Utique Valley) à Sfax ont elles aussi remporté 2 médailles d'argent.

Les sociétés Tunisian American Olive Oil Company du Kef et la société Domaine Fendri de Sfax ont obtenu chacune une médaille de bronze, d'après la même source.

A noter également que la société Bulla Regia à Ben Arous, Olivko à Tunis et Etablissements Hatem Chaabane à Jedaida, la Perle de Conditionnement d'huile à Sousse et la société de petits producteurs SPAL de Tunis figuraient parmi les finalistes de ce concours.

configuration actuelle du conflit, on ne peut exclure l'hypothèse de l'escalade. L'hypothèse du cessez-le-feu n'est pas la plus probable. Et les marchés seront perturbés du fait de la suspension des exportations ukrainiennes et russes, et aussi en contrecoup des sanctions imposées aux Russes. Le commerce mondial continuerait à être sous tension. Ce qui n'est pas du meilleur présage pour l'économie tunisienne.

Une inflation à deux chiffres

La flambée des cours mondiaux des suites de la guerre nous coûterait un supplément budgétaire de 5 milliards de dinars, soutient Afif Chelbi, panéliste. Cela proviendra de l'augmentation induite des subventions publiques essentiellement pour les céréales et l'énergie.

L'ancien président du Cercle Kheireddine et ancien ministre de l'Industrie soutient que le pays est exposé à une flambée de l'inflation, en grande partie importée. Le taux d'inflation, selon ses estimations, se situerait dans une fourchette allant de 10 à 14 %.

Il est également beaucoup à craindre pour la parité du dinar. Le dinar a touché un plus bas de 3 dinars contre dollar récemment. Et cela va "cramer la caisse" de

l'Etat, érodant nos réserves de change.

Dans quelle mesure pourrions-nous honorer nos importations à l'avenir ? Déjà que l'Office des céréales et la STIR manquent de moyens. Afif Chelbi rappellera que deux navires ont refusé de décharger leur cargaison de blé et de pétrole faute de paiement.

De-ci, de-là, l'Etat parvient à trouver des financements d'appoint tel avec AFREXIMBANK et avec l'UE. Cela nous permettrait-il de joindre les deux bouts ? La question tourne à l'énigme.

Les approvisionnements seront perturbés

Notre faible capacité de stockage, selon Leith Ben Becheur, panéliste, ex-président du SYNAGRI et agriculteur céréalier de son état, qu'il évalue à 3 mois de consommation pour les céréales ne nous protège pas des perturbations d'approvisionnement. Outre cela, notre dépendance à plus de 80 % des exportations de céréales de l'Ukraine nous pénalisera, laisse-t-il entendre.

Par ailleurs, notre activité d'élevage est fortement dépendante de nos importations d'aliments pour bovins et poulets. Les prix des viandes, inéluctablement, vont augmenter.

Et la production pourrait se rétracter. Par conséquent, on peut craindre de voir des files d'attente chez les bouchers en plus des boulangers. Ah ! Le cauchemar du rationnement.

Ne faut-il pas un plan d'urgence ?

En temps d'incertitude, les dégâts sont inévitables. Tout est dans la manière de les contrer ou au moins d'en atténuer les effets. Les parades courantes, tels les achats à terme, nous sont, hélas, inaccessibles faute des ajustements juridiques nécessaires.

A l'observation, on relève que le pays ne s'empresse pas à adapter son infrastructure, telles ses capacités de stockage. Ce qui aurait écarté le risque de pénurie. On voit que la Tunisie est en état d'immobilisme économique, car sans réactions pour se prémunir du stress de la conjoncture économique internationale.

Dès 2007, on savait qu'un port en eaux profondes redressait avantageusement notre chaîne logistique. Depuis l'aube de l'indépendance, on savait que le légendaire grenier de Rome est en risque de souveraineté céréalière.

Notre dépendance énergétique n'arrête pas de s'aggraver depuis 2011 pour se situer à 50%

environ. Et rien n'est entrepris pour stopper l'hémorragie en devises que cela nous occasionne. Le pays est en spirale de désindustrialisation avancée, et là encore pas de réponse. Mais enfin, le pays va-t-il au moins, non par volonté de compétitivité mais ne serait-ce que par instinct de survie, se ressaisir et activer sa réactivité économique ?

Cette guerre recèle, malgré tout, des opportunités. La Tunisie les a lamentablement ratées. Les deux constructeurs automobiles d'Ukraine envisagent de se délocaliser. Et ils ont choisi pour nouvelle destination un pays de la région. Et ne viendront donc pas chez nous. C'est cette même passivité qui a fait que Renault et Peugeot se soient détournés de nous alors qu'initialement et d'eux-mêmes ils nous avaient retenus comme destination d'accueil.

Saïd Aïdi nous avait annoncé la décision du Conseil d'administration de PSA de promouvoir une unité de montage en Tunisie. C'était lors d'un séminaire de l'ATUGE, en avril 2011. Et le lobbying avisé du voisinage nous avait ravi l'investissement qui nous a échappé entre les mains. Va-t-on, un jour, se lasser de regarder passer les trains ?

Ali Driss



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



«Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables», affirme Abdellatif Hammouda

3 à 4 % seulement de l'énergie électrique en Tunisie proviennent des énergies renouvelables, trop peu dans un pays au grand potentiel solaire et même éolien. Chaque gouvernement qui passe revient sur le Plan solaire tunisien mis en place en 2015 et promet de dynamiser

la production énergétique par les énergies renouvelables. Hélas, les résistances venant de toutes parts finissent par paralyser le développement de ces énergies dans un pays en souffrance et dont le déficit énergétique est presque structurel.

Le point avec Abdellatif Hammouda, président des producteurs des énergies renouvelables à la CONECT, président de la Commission ER à la Fédération tunisienne des maires, maire de la commune d'Enfidha et l'un des premiers opérateurs qui ont investi dans l'énergie photovoltaïque.

WMC : Pourquoi l'énergie photovoltaïque est déterminante pour l'avenir du pays ?

Abdellatif Hammouda : J'étais ingénieur à la STEG en 2015, lorsque le gouvernement tunisien a décidé la mise en place du plan solaire. Ce plan prévoyait que d'ici 2030, nous couvririons 30% de nos besoins énergétiques grâce au photovoltaïque. En 2015, la part des ER était de seulement 3 %, le reste de la production d'électricité étant issu du gaz.

Pourquoi 30% ? Tout simplement pour des raisons techniques. Lorsqu'il n'y a pas de soleil, il faut que le système conventionnel prenne le relais et qu'il réponde immédiatement à la demande quand il y a de la brume ou des nuages pour éviter les coupures. C'est d'ailleurs le choix fait dans plusieurs pays à travers le monde : il ne faut pas dépasser les 30% sauf si on opte vers la stratégie de stockage, et à ce moment là il nous faut le dispositif nécessaire, c'est-à-dire un système de batterie, pour que quand le soleil se couche, on dope notre production par le moyen de l'énergie stockée. Le hic est que le stockage n'est pas encore développé dans notre pays parce qu'il nécessite l'utilisation du lithium, et le lithium est très rare et cher. La Chine figure parmi les rares pays développés dans ce domaine.

Il faut savoir que le monde va évoluer vers ce système, parce qu'avec une seule batterie on peut alimenter une villa. Le Japon offrira, d'ici 2050, à chaque citoyen son propre système d'alimentation en électricité, avec sa propre batterie, son propre panneau solaire, son propre système de stockage, etc. Les Etats, dans un futur qui n'est pas aussi lointain, ne pourront plus prendre en charge la couverture électrique sur tout le territoire.

Qu'en est-il du Plan solaire en Tunisie ?

Les concepteurs du Plan solaire national avaient proposé des dossiers d'appel d'offres pour de grandes centrales photovoltaïques et éoliennes, et aussi un cadre réglementaire plus souple pour l'attribution de petits projets.

Ils'agit d'un système d'autorisation pour la production de l'énergie photovoltaïque de 1 à 10 mégas, et de 30 mégas pour l'éolien. Les investisseurs peuvent participer et demander l'autorisation et le moins disant l'emporte, suivant le programme.

Il y a aussi les concessions, et ce sont de grandes productions qui démarrent à partir de 100 mégas. L'Etat met à la disposition du concessionnaire le terrain.

Il y a aussi le régime de l'autoproduction dont usent

les industriels, pour leur autoconsommation.

Savez-vous que la Tunisie est l'un des rares pays au monde dont le climat est le plus adapté à la production de l'énergie solaire ? Nous sommes mieux que l'Arabie Saoudite, parce que notre température est modérée et n'esquinte pas l'appareillage installé, et nous avons 2 400 heures de soleil par an. Cela n'existe nulle part ailleurs dans le monde, c'est extraordinaire, c'est le climat idéal pour l'énergie solaire. Pourtant, voyez comment on fait tout pour bloquer le développement de cette énergie.

Des régimes différents et pourtant ça bloque. Pourquoi ?

Nous n'avons presque pas avancé par rapport aux prévisions du Plan solaire pour 2030. Nous aurions dû réaliser 50% ou 60% des objectifs fixés au démarrage du plan, ce qui équivaut à 1 700 mégas, sachant que nous devons atteindre les 3 800 mégas en 2030.

Qu'est-ce qui bloque ? Le blocage commence premièrement par la garantie de l'Etat. Ceux soumis au régime d'autorisations ne peuvent rien faire parce que les bailleurs de fonds n'acceptent de financer leurs projets qui s'élèvent à 30 milliards de dinars, pour, à titre d'exemple 10 mégas, que s'il



Il y a une garantie signée par l'Etat. Ces entreprises fonctionnent mais ont besoin de fonds étrangers. Nous autres Tunisiens sommes majoritairement dans la catégorie de 1 méga. Une valeur supérieure nécessite un investisseur étranger, et ces investisseurs exigent la garantie que l'Etat veille sur la solvabilité de la STEG.

Quand l'autorisation n'est pas délivrée, les entreprises ne travaillent pas. Les bailleurs de fonds ont beaucoup patienté, puis ils sont partis quand ils n'ont pas trouvé de solutions.

Voyez l'absurdité de la situation : un pays en stress énergétique qui bloque le processus de production d'énergies renouvelables à cause d'un cadre réglementaire paralysant.

L'autre inconvénient se rapporte aux sites servant à la construction des centrales d'énergie solaire. A chaque fois le ministère de l'Agriculture oppose un nœud catégorique. Au début, ils ont octroyé des autorisations pour la mise en place des projets, ensuite ils se sont rétractés. Ils ont décidé de ne plus le faire, parce qu'il faut un changement de vocation qui exige l'aval de la présidence de la République, et cela peut prendre 3 à 4 ans.

Nous sommes dans un cercle vicieux, sachant que les terres

solicitées pour la construction de centrales photovoltaïques ne sont pas cultivables et sont classées dans la catégorie rouge. L'incapacité de résoudre les situations foncières des terres censées être attribuées aux centrales ER est une grosse entrave au développement de ces énergies.

Pour l'éolien, c'est le ministère de la Défense qui a émis son veto, parce que, nous dit-on, éoliennes ou moulins à vent perturbent le réseau, alors que dans le monde entier c'est autorisé. Donc si on échappe au problème du foncier, on tombe dans l'interdiction du ministère de la Défense.

La question qui se pose alors est : l'Etat tunisien veut-il vraiment développer les énergies renouvelables ? Et si c'est le cas, pourquoi ne met-il pas en place le cadre réglementaire adéquat pour les développer ?

Qu'en est-il de l'aspect financement ?

Il y a aussi l'aspect financement de l'Etat, qui est pratiquement égal à zéro. Comment encourager l'énergie verte alors que même pour les petits entrepreneurs à 1 méga on n'accorde pas de financements ? Il y a bien eu la ligne du programme SUNREF financé par l'AFD avec une enveloppe de 73,2 millions d'euros avec pour objectif

Bio

Les recettes des exportations des produits agricoles biologiques ont atteint 712 millions de dinars (MD), durant l'année 2020, accaparant ainsi 13,5% du total des recettes des exportations agricoles et alimentaires en Tunisie, selon l'Observatoire national de l'Agriculture (ONAGRI).

Cette part n'a cessé d'évoluer durant les dernières années, passant de 3,5% en 2010, à 4,7% en 2014 et 9,4% en 2016, pour se situer au niveau de 13,5% en 2020.

Les superficies agricoles consacrées aux cultures biologiques en Tunisie ont pourtant baissé de 404 mille ha en 2010 à 335 mille ha en 2020, d'après la même source.

de soutenir la transition de l'économie tunisienne vers un des modèles moins polluants grâce aux énergies renouvelables, mais le taux d'intérêt pour pouvoir profiter des prêts est très élevé. Personnellement pour la construction de ma centrale photovoltaïque, j'ai dû contracter un prêt avec un taux de 8,5% alors que dans d'autres pays, ce taux ne dépasse pas les 1,75 à 2%.

Si on veut réduire la dépendance énergétique de la Tunisie, il faut une ligne de financement spéciale pour encourager l'énergie verte. Mais pour cela, il faut une décision politique.

Aujourd'hui, avec la guerre en Ukraine, le prix du baril de pétrole peut dépasser les 120 dollars, la Tunisie pourra-t-elle supporter cela ? Notre pays vient tout juste de contracter un prêt de 700 millions de \$ de la banque africaine Afreximbank pour supporter les importations. Je parie qu'une grande partie ira dans l'importation des hydrocarbures. Vous trouvez que c'est normal dans un pays en crise ?

Dans les discussions que vous avez dû avoir avec les membres du gouvernement, avez-vous identifié des pistes de sortie ?

Nous essayons mais cela ne dépend pas que du gouvernement. L'essentiel du blocage émane aussi de la partie syndicale. Il y a beaucoup de zones où des opérateurs ont travaillé sur des projets de 1 à 10 mégas. Malheureusement, le jour J et après finalisation des projets, dont les contrats de 10 et de 20 ans signés avec l'Etat et la STEG, on leur oppose un non catégorique. L'opérateur a contracté un prêt, a investi, et ensuite le syndicat nous sort

un communiqué où on déclare qu'aucun raccordement au réseau ne sera fait.

L'exemple le plus édifiant est celui d'ENI qui a investi dans une centrale de 10 mégas avec l'ETAP ; il y a aussi à Matmata une centrale à 1 méga ; une autre aussi de 1 méga... Ces centrales photovoltaïques ne sont pas entrées en production.

Donc l'investisseur rembourse son prêt, taux d'intérêt compris, recrute du personnel qu'il doit payer et assurer leur couverture sociale, mais le syndicat refuse toujours de permettre le raccordement de ces centrales autorisées par l'Etat tunisien à produire de l'énergie précieuse pour le pays.

Pourquoi les syndicats observent-ils cette posture ?

Parce que du temps de Youssef Chahed, il y a eu une loi qui stipule qu'on peut créer une centrale de production d'électricité par les énergies renouvelables et permettre à une autre société de commercialiser l'électricité sans passer par la STEG dans le cadre de la loi de la concurrence. Les syndicats refusent parce qu'ils estiment que la STEG doit garder son monopole.

Pourquoi vous accorder des autorisations si par la suite on va vous interdire d'exercer ?

L'acheteur n'a pas le droit d'accéder directement au marché, personnellement je suis lié à la STEG par le régime d'autorisation, je n'ai pas le droit de vendre ailleurs. La loi transversale de Youssef Chahed a été faite pour qu'on puisse vendre ailleurs mais on reste toujours soumis aux procédures exigées par le ministère. Ce n'est pas une vente libre, on passera toujours à travers le réseau de la STEG que nous louons.

Pour les syndicats, autoriser la vente libre de l'électricité comporte des risques systémiques pour le pays...

Le risque systémique est aujourd'hui la faillite de l'Etat. Il est impératif de libérer et de faciliter les investissements, l'Etat gardera son rôle de contrôleur et de régulateur. Vous préférez peut-être un pays énergétiquement déficitaire qui achète des hydrocarbures au prix fort ? L'année dernière, il y a eu un pic lors du corona. Nous avons atteint les 4 225 mégas alors que les hôtels étaient en berne. Encore heureux que l'Algérie se porte à notre secours à travers l'interconnexion lorsque la capacité de production nationale est dépassée. Mais jusqu'à quand ? Si la Tunisie exploite ses centrales à plein régime, nous allons nous retrouver avec des zones hors réseau, en délestage. Ce ne sont pas des paroles et

des chiffres.

Si les centrales de Bir Mcherga et de Bouchamma n'avaient pas été réalisées, nous aurions eu une grave crise. Aujourd'hui, le 13ème plan élaboré spécialement pour l'énergie solaire pour le raccordement des petites centrales éparpillés au Sahara est tombé dans l'eau. Depuis, les prix ont surenchéri, les investisseurs étrangers qui voulaient investir en Tunisie n'ont pas prolongé leurs cautions, y compris Siemens qui voulait y travailler.

Vous savez, c'est la BAD qui a financé ce plan à 370 millions de dinars, et c'est tombé dans l'eau. Donc par rapport au syndicat, il faut absolument une solution.

Mais eux ils disent qu'ils ne peuvent accepter que si la loi Youssef Chahed est révisée...

Si vous voulez développer l'énergie solaire, vous ne pouvez pas avoir un plan solaire sans passer par les privés. Laisser un seul acheteur, qui est la STEG, n'existe nulle part au monde, y compris dans les pays arabes voisins. Au Portugal par exemple, l'électricité, c'est 100% privé et c'est comme ça que le pays a réussi à résoudre sa crise énergétique.

Il y a des lignes rouges dont la STEG et la SONEDE. Est-ce

qu'on peut trouver une solution intermédiaire ?

Evidemment. Les syndicats doivent comprendre que même dans le cadre de la nouvelle loi 2019, rien ne se fait sans l'autorisation de la STEG. D'ailleurs depuis, il n'y a eu aucun projet. Pour nous autres qui travaillons dans le cadre de la loi 2015, qu'est-ce qui justifie le blocage du raccordement de nos centrales au réseau national ?

Tout ce que nous voulons est l'application de la loi. Nous voulons que notre gouvernement prenne les bonnes décisions. Aujourd'hui, il y a un risque réel que tous les investisseurs étrangers désertent notre pays avec les risques sur notre image. Ces investisseurs risquent de partir dans des pays africains. L'Afrique est prête à les recevoir et les appelle de tous ses vœux. Nous avons été au Niger, le gouvernement nous a dit : « Vous pouvez investir dans 14 000 villages prêts à vous accueillir, installez-vous et vendez de l'énergie librement ». Ces pays sont en train de résoudre leurs problèmes systémiques par l'énergie renouvelable.

Le coût de l'électricité va devenir plus cher, comment les ER pourront-elles le contenir ?

Le coût de l'électricité dépend de

la plage horaire et de la catégorie du consommateur. Pour celui dont la consommation mensuelle dépasse les 500 kilowatts/heure, le prix du kilowatt/heure est de 0,350 dinar. Pour les ménages qui en consomment moins, c'est à 0,295 dinar. Pourtant, nous pouvons le réduire à 70 millimes avec l'énergie verte. L'Etat subventionne via la STEG et le pays y perd énormément. Le prix de l'électricité produite à Bir Mchergua est de 350 millimes et avec la flambée des prix de l'énergie dans le monde, il a atteint les 500 millimes.

Combien de projets sont bloqués dans les ER ?

Nous avons 172 autorisations bloquées avec une puissance totale de 32 mégas. Le nombre de projets réalisés est de 53. Il s'agit des autoproductions, de petits projets avec une puissance de 4 mégas. Imaginez ce que peut faire l'énergie renouvelable pour le pays, ce sont des centaines de milliards qui, au lieu d'aller dans les subventions, iront dans les investissements et la création de richesses et d'emplois. Plus nous produisons des ER, plus le prix baissera, c'est l'économie d'échelle.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

SPÉCIAL

ASSURANCES

LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Voyages
Santé
Auto
Cyber sécurité

Vie
Professionnels
Entreprises

Santé
obligatoire
particuliers

Habitation
Particuliers
obligatoire
Habitation

Vie
Santé

Auto
Epargne retraite
complémentaire
Particuliers

Auto
Epargne retraite
complémentaire
Particuliers

Auto
Professionnels

Auto
Enfants
RC
Voyages



Tunisie

12 activités économiques n'ont plus besoin d'autorisations administratives

La Tunisie a exempté 12 activités économiques de l'obtention des autorisations administratives ou des autorisations pour exercer, dont certaines sont liées à des industries dangereuses ou polluantes, et d'autoproduction de l'électricité et à la pratique des activités commerciales.

Selon le décret présidentiel n°43 de l'année 2022, la liste des activités des industries dangereuses ou polluantes comprend l'exploitation de l'Unité de déconstruction et de filtrage et les activités des usines du ciment gris ou blanc et les activités des industries de la chaux.

La Tunisie a annulé les autorisations administratives relatives à la réalisation de projets liés à l'exploitation des locaux de vente du tabac (renouvellement de décision ou changement d'adresse) et aux projets d'exploitation d'entrepôts publics et à la réalisation des projets d'autoproduction de l'électricité à partir des énergies renouvelables

sur un réseau de basse tension.

Ont également été supprimées les autorisations nécessaires à la réalisation des projets d'autoproduction de l'électricité à partir des énergies renouvelables sur les réseaux de moyenne ou de haute tension pour les énergies renouvelables à moins de 1 mégawatt.

D'autres autorisations ont été annulées et concernent particulièrement la cession des lotissements relevant de l'Agence Foncière de l'Habitat (AFH), avant leur construction et l'expiration des délais requis, en vue de réaliser un projet d'importation ou de commercialisation des équipements et des systèmes électroniques, l'importation des films et la création de service de médecine de travail notamment au sein d'une entreprise.

Les activités économiques et les autorisations administratives restent en vigueur durant une période maximale de six mois, à partir de la date de leur expiration, en attendant leur remplacement par des cahiers des charges.

A rappeler que ces activités s'inscrivent dans le cadre d'une liste de 25 autorisations annulées, et ce après une première liste comprenant 27 autorisations annulées depuis 2018.



Tourisme

L'activité des maisons d'hôtes n'exige plus d'autorisations

Les autorisations relatives à l'accord préalable et l'accord définitif pour les projets d'hébergement et d'animation touristique en ce qui concerne les maisons d'hôtes viennent d'être supprimées, selon le Décret présidentiel n°2022-317 du 8 avril 2022, publié au Journal officiel n°043 du 18 avril 2022.

Ledit décret modifie et complète le décret gouvernemental n°2018-417 du 11 mai 2018 relatif à la publication de la liste exclusive des activités économiques soumises à autorisation et de la liste des autorisations administratives pour la réalisation de projets, les dispositions y afférentes et leur simplification.

Ainsi, en vertu de ce texte juridique, "est abrogé l'intitulé de l'autorisation numéro 94 et l'intitulé de l'autorisation numéro 95, inclus dans la liste de l'exercice de certaines

activités commerciales et des services de l'annexe 1 du décret gouvernemental n°2018-417 du 11 mai 2018 susvisé, et remplacées comme suit :

94- L'accord préalable pour les projets d'hébergement et d'animation touristique qui concerne :

les hôtels touristiques, les appart-hôtels, les villages de vacances, les motels, les pensions de famille, les campements, les hôtels de charme, les gîtes ruraux et les résidences touristiques,

95- L'accord définitif pour les projets d'hébergement et d'animation touristique qui concerne :

les hôtels touristiques, les appart-hôtels, les villages de vacances, les motels, les pensions de famille, les campements, les hôtels de charme, les gîtes ruraux et les résidences touristiques."



Les radios privées font face à une grave crise financière

Les radios privées font face à une crise " inédite ", en raison des " pressions " exercées par l'Office national de la télédiffusion et par le ministère des Finances qui réclament un règlement rapide des dettes. C'est en tout cas ce qu'a affirmé, mardi 19 avril 2022, Kamel Robbana, président du Syndicat des radios privées.

" Le gouvernement doit agir rapidement pour trouver une solution ", a-t-il plaidé dans une déclaration recueillie par la TAP, proposant, dans ce contexte, une amnistie fiscale d'une durée de cinq ans et un redressement

des dettes de ces radios.

D'après lui, la réunion qui a eu lieu récemment entre les représentants des radios et télévisions privées, à l'appel du Syndicat des chaînes de télévision privées, a appelé à la nécessité de convoquer un conseil ministériel consacré au secteur des médias.

"Le directeur général de l'Office national de la télédiffusion doit cesser d'exercer des pressions sur les radios", a-t-il lancé.

Il fait état de " sérieuses " menaces de fermeture de radios privées

face à l'incapacité de trouver une solution pour sauver le secteur et ses employés. Il a toutefois indiqué que le Syndicat est prêt à mener des mouvements de protestation au cas où les revendications des radios privées ne seraient pas satisfaites.

Les représentants des radios et télévisions privées ont récemment dénoncé la "situation critique" que traversent ces médias sur le plan professionnel et financier, proposant des solutions pour sortir de la crise.

AMS

Reprise des activités



A l'arrêt depuis plus de deux ans par l'effet de difficultés financières et de la pandémie du coronavirus, la société les Ateliers mécaniques du Sahel (AMS), leader en matière de robinetterie sanitaire et de bâtiment et d'articles de ménage en acier inoxydable, va reprendre incessamment ses activités.

La direction de cette entreprise, qui avait décidé, au mois de juin 2020, de mettre ses employés en chômage technique, a appelé, ces derniers jours par note de service publiée dans les médias, une partie de son personnel

pour rejoindre les lieux du travail afin de préparer la reprise de la production.

Fleuron de l'industrie tunisienne, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel, créée en 1962 et rachetée en 2008 par le groupe Loukil, a connu ces dernières années de sérieuses difficultés.

Il s'agit particulièrement du refus des banques de soutenir la société lors de la période de Covid-19, malgré l'obtention de la garantie de l'Etat pour les financements liés à cette crise sanitaire (Sotugar).

Les autres difficultés ont été générées par la baisse de la production en raison du recul d'autres secteurs tels que l'immobilier, et la concurrence déloyale que lui livrent des produits contrefaits importés de Turquie et de Chine.

Abstraction faite de ces détails, la reprise des AMS peut être considérée comme une bonne nouvelle dans la mesure où cette société employait en vitesse de croisière plus de 420 personnes. Mieux, la société, qui a des antennes à Tripoli, Alger et à Paris et qui est associée à des partenaires stratégiques italiens (Mamoli et Raf - Italie pour la robinetterie - et Sambonet et Mépra - pour les articles de ménage), est réputée pour la qualité de ses produits. Elle a par conséquent les atouts nécessaires pour reprendre dans des conditions acceptables son activité et sa place de leader.

ABS



Hydrocarbures

L'administration va-t-elle doucher les ambitions de Zenith Energy d'investir en Tunisie ?

Beaucoup de gens nous le disent, la Tunisie est attirante par l'accueil de ses habitants, sa culture, la beauté de sa nature et de ses paysages. Cependant, pour les investisseurs qui sont obligés de passer par la case administration, c'est une autre paire de manche : ils y trouvent souvent une Tunisie répulsive. C'est le cas notamment dans le secteur des hydrocarbures. Et ce contrairement à tout bon sens.

Oui, nous devons l'admettre, le secteur des mines en général, ici

ou à ailleurs, est très complexe, mais vu la situation par laquelle passe notre pays, l'administration devrait être moins tatillonne en matière de permis pour les compagnies pétrolières, notamment les moyennes et petites, car ce sont elles qui s'intéressent à notre sous-sol. Certaines d'entre elles beaucoup par la proximité de notre pays avec l'Europe.

Nous avons eu vent des difficultés administratives auxquelles fait face la société pétrolière canadienne Zenith Energy en Tunisie.

Il faut juste rappeler au passage que, depuis 2011, la Tunisie est confrontée à deux phénomènes majeurs : une instabilité politico-sociale et une rigidité du pouvoir législatif dans la gestion du secteur énergétique - avec son lot de grèves et de blocages anarchiques de la production. Mais contre tout bon sens, ceci se produit au moment même où la rentabilité des petits gisements n'a jamais été aussi faible, ce qui du reste a conduit à la fuite des grandes compagnies pétrolières internationales, les unes après les autres. Elles ne nomment ENI, EnQuest, Shell, Petrofac,

MEDCO, Gulfsands Petroleum, parce que le secteur des hydrocarbures n'est plus rentable pour elles.

Les petites et moyennes compagnies à la rescousse

Cependant, leur départ est certes une perte en termes financiers et d'emplois pour le pays, mais pas catastrophique si notre administration se montrait souple, car d'autres moyennes et petites compagnies s'intéressent justement au sous-sol tunisien. Elles considèrent le départ des grandes compagnies "peut" faire leur bonheur.

Loin de nous faire un cadeau, elles estiment pouvoir rentabiliser leur investissement à travers les moyens ou petits gisements qui existent en Tunisie. Et même socialement, nous dit-on, elles ne sont pas mal loties.

C'est le cas entre autres de la canadienne Zenith Energy qui a déjà opéré, en l'espace de quelques mois, plusieurs acquisitions stratégiques en Tunisie, avec une forte ambition : devenir un producteur de premier plan d'hydrocarbures pour les prochaines années en Tunisie. Il s'agit d'une compagnie pétrolière respectable, d'autant plus qu'elle est cotée à la prestigieuse Bourse de Londres, avec un rating international B.

Beaucoup d'acquisitions

Dans cette optique, nous apprenons que Zenith Energy a acquis la totalité des actions détenues par le Groupe Candax dans le capital de la compagnie Ecumed Petroleum Zarzis, titulaire de la concession d'exploitation Ezzaouia, conjointement avec l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (ETAP) à hauteur de 45%.

Par la suite, Zénith Energy a acquis la totalité des actions détenues par le Groupe Candax dans le capital de la société Ecumed Petroleum Tunisia Ltd, titulaire de deux concessions d'exploitation, en l'occurrence Robbana (Djerba) et El Bibibane (au large du port de Zarzis dans le golfe de Gabès) à hauteur de 100%.

Et ce n'est pas tout. La compagnie a également acquis 100% du capital social de la CNPCI Tunisia, une filiale du China National Cooperation qui a été renommé entretemps "Canadian North Africain Oil and Gaz" (CANOG), titulaire de la concession d'exploitation Sidi El Kilani, conjointement avec l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières et KUFPEC, ainsi que d'une participation à hauteur de 22,5% dans le permis de Kairouan-nord.

Jusque-là tout semble se dérouler

normalement. Sauf que cet engagement massif et consistant d'investir dans des moyens de gestion technique en vue de la réhabilitation de son champ de Sidi-Kilani, et de la réalisation de nouveaux forages pour dynamiser progressivement sa production, Zenith Energy ferait face, selon nos informations, et depuis de nombreux mois à la bureaucratie et à la rigidité de l'administration tunisienne qui, nous dit-on, bloque son évolution et ses investissements dans notre pays.

Voilà un autre non-sens de notre administration qu'on évoquait plus haut, alors que le bon sens, lui, commande que, par ces temps de crise de tout genre, tout devrait être fait et même accéléré non seulement pour retenir les investisseurs qui sont sur place en Tunisie mais en attirer d'autres.

Attention au diagramme de Pareto

Très justement, si l'on parlait du diagramme de Pareto, graphique représentant l'importance de différentes causes d'un phénomène ? En effet, l'intérêt que portent à la Tunisie les petites et moyennes compagnies pétrolières va en diminuant si elles ne peuvent pas rentabiliser leur mise plus ou moins rapidement, si la délivrance de leur permis dure des mois voire des années, dans ces conditions elles n'auront plus

une raison d'investir en Tunisie.

Car malheureusement, Zenit Energy n'est pas la seule compagnie qui soit confrontée à ce problème de rigidité de l'administration et des délais d'attente qui découragent plus d'un. Or, les investisseurs étrangers dans le domaine de l'énergie ne demandent ni plus ni moins que les process soient simplifiés pour encourager les petites et moyennes entreprises énergétiques à venir s'installer en Tunisie.

Du reste, il y va de l'intérêt de la Tunisie qui a plus que jamais besoin de toutes ses ressources naturelles pour augmenter sa production nationale de pétrole et de gaz et diminuer ainsi son déficit énergétique qui ne cesse de s'aggraver avec tout ce que cela engendre comme conséquence sur l'économie du pays.

Face à cette rigidité de l'administration tunisienne qui décourage tout investisseur dans quelque domaine que ce soit et qui souhaite s'établir en Tunisie, une prise de conscience politique s'impose, notamment au sommet de l'Etat, à savoir la présidence du gouvernement et la présidence de la République.

Tallal BAHOURY



BIAT

La BIAT tient son assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la BIAT s'est tenue le 22 avril 2022 exclusivement à distance, en présence des membres du bureau de l'assemblée et du Directeur Général de la banque. Les actionnaires préalablement inscrits à une plateforme en ligne ont pu participer aux travaux et voter par correspondance.

La BIAT a tenu son assemblée générale ordinaire le 22 avril 2022 sans présence physique des actionnaires et en privilégiant le recours aux moyens digitaux. Une plateforme d'inscription et de participation a été mise en ligne sur le site de la BIAT et a permis aux actionnaires de participer à

distance d'interagir en temps réel avec le bureau de l'assemblée.

Une gouvernance solide et engagée, au service de la performance

En début de séance, l'accent a été mis sur l'intérêt d'un dispositif de bonne gouvernance pour assurer une performance pérenne et durable, permettre de faire face à des situations de crise et renforcer la confiance de toutes les parties prenantes. Il a été souligné que le dispositif de gouvernance de la BIAT repose sur un fonctionnement efficient des instances de décision et sur un processus de transparence basée sur une information fiable, précise et sincère.

La Gouvernance de la BIAT s'appuie sur différentes instances de décision – le conseil d'administration et ses comités d'appui – qui définissent les orientations stratégiques de la Banque ainsi que des comités spécialisés de la Direction Générale qui assurent l'exécution de ces orientations. Les taux de présence des administrateurs aux travaux du conseil et des comités tenus en 2021 sont très élevés et ont atteint les 100% pour l'ensemble des comités émanant du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la BIAT est composé de 11 membres dont 2 membres indépendants et un représentant des intérêts des petits porteurs. La composition

du conseil d'administration assure un équilibre entre l'expérience professionnelle, la compétence et l'indépendance. Elle est enrichie par l'expérience d'administrateurs étrangers ayant une expérience internationale. Cette diversité des profils permet de piloter efficacement l'ensemble des activités de la banque et de ses filiales.

Réalisations chiffrées et faits marquants de l'exercice 2021

Le développement soutenu de la BIAT a ensuite été mis en exergue. Malgré le faible rythme de croissance économique, la BIAT a poursuivi l'accompagnement de ses 960 000 clients et de jouer pleinement son rôle de bailleur

de fonds. Ainsi, la réunion de facteurs clés tels que la mise en place d'une gouvernance saine et solide et des projets stratégiques portés par des équipes expertes et engagées, a permis à la BIAT de réaliser des performances, toujours en consolidation, sur les principaux indicateurs financiers. A la fin de l'exercice 2021, la banque a affiché un PNB de 1 015,5 millions de dinars et des encours de dépôts totalisant 16 220,1 millions de dinars. Quant aux créances sur la clientèle, elles se sont élevées à 12 138 millions de dinars avec près de 46 500 crédits octroyés aux particuliers en 2021 et plus de 2 300 crédits pour la promotion de l'investissement des entreprises. Par ailleurs, la qualité du risque



sur le crédit s'est améliorée avec un taux de CDL ramené à 5,5%.

Compte tenu de ces performances, le résultat net de la banque s'est établi à 266,8 millions de dinars permettant une consolidation de ses ratios de rentabilité et leur maintien dans des fourchettes élevées :

- Un PNB/Total Actif de 5.3%
- Un ROE de 14,5%
- Un ROA de 1,4%
- L'ensemble de ces concrétisations a permis à la BIAT de remporter 4 labels d'excellence en 2021 :
- Le Prix de Meilleure Gouvernance Bancaire en Tunisie attribué par Capital Finance International pour la 3ème année consécutive. Il récompense l'excellence du système de gouvernance de la BIAT, un des piliers de sa réussite, ainsi que ses prouesses sur d'autres critères ;
- Le Prix de Meilleure Stratégie de digitalisation en Afrique du nord attribué par Capital Finance International. Ce nouveau prix salue la transformation digitale stratégique opérée par la banque, élément clé de sa stratégie de croissance ;

- Le Prix de Meilleure équipe de gestion bancaire en Tunisie attribué par Business Vision pour la deuxième fois. Ce prix est décerné au vu de l'impact positif des banques bien gérées et en guise de reconnaissance par rapport aux équipes qui se sont avérées exceptionnelles pour faire progresser leur économie ;

- Le Prix de Meilleure Banque Dépositaire en Tunisie attribué par Global Finance pour la 2ème année consécutive. Il consacre l'excellence du service et la qualité des opérations et de la relation client de l'activité titres et dépositaires de la BIAT

Une dynamique de transformation au profit du développement futur de la BIAT

La BIAT a poursuivi l'implémentation de sa transformation digitale avec le lancement de la première version de l'offre digitale MyBIAT. Elaborée en étroite collaboration avec plus de 10000 clients « bêtesteurs », MyBIAT propose des services digitalisés pour faciliter le traitement et le suivi des opérations bancaires à distance. Avec un design fonctionnel et intuitif, MyBIAT est une application bancaire hautement sécurisée et conforme aux derniers standards

technologiques. Pour mener à bien la transformation digitale de la banque, la BIAT a opté pour la mise en place d'une Digital Factory dotée d'équipes pluridisciplinaires disposant de méthodes et moyens pour accélérer les analyses d'opportunités et enrichir continuellement l'offre par de nouvelles fonctionnalités.

Par ailleurs, l'année 2021 a vu le lancement du nouveau concept d'agences BIAT qui traduit l'expérience qu'elle souhaite offrir à ses clients aussi bien au niveau de la prise en charge relationnelle qu'au niveau des innovations et services digitaux. Deux sites pilotes ont déjà été implémentés et offrent aux clients une expérience unique et engagée dans une logique de partenariat et d'accompagnement. Au-delà de la valeur ajoutée apportée par l'expertise des équipes commerciales de la BIAT, les nouvelles agences incarnent les valeurs de transparence et d'engagement et offrent des espaces plus accueillants et avec des parcours clients plus fluides.

Après un renforcement du Groupe BIAT en 2020 par l'acquisition de la société Tunisie Valeurs, la BIAT a œuvré au courant de l'année 2021 à renforcer les synergies et la collaboration entre les équipes en vue de consolider son positionnement sur les activités de marché de capitaux et de mettre

à la disposition de la clientèle un accompagnement sur mesure presté par les meilleurs experts de la place. Cette démarche a impliqué le rapprochement de la force de vente des deux institutions à travers la mise en place de multiples actions et événements. Les efforts des équipes se poursuivent et plusieurs opérations sont en cours de réalisation dont notamment l'enrichissement de l'offre de nouveaux produits financiers.

La BIAT, banque engagée au profit de la société tunisienne

En matière de responsabilité sociétale, la BIAT a poursuivi en 2021 son soutien aux programmes d'éducation ainsi qu'aux activités culturelles et associatives.

Consciente de l'enjeu sanitaire et sociétal majeur que constitue la réhabilitation des établissements scolaires, la BIAT a pris part à la 1ère action de responsabilité sociétale commune du secteur bancaire tunisien initiée par l'APTBEF en faveur des établissements scolaires publics et a assuré, à travers la Fondation BIAT, la réhabilitation et l'aménagement de cinq établissements scolaires dans les gouvernorats du Kef – à Kalaat Sinan – et de Kairouan – à Chbika, Sbikha et Haffouz. En tout, le chantier s'est déroulé sur

plusieurs mois et s'est étalé sur une superficie totale de 35000 m². Près de 1000 écoliers ont pu bénéficier de cette action et poursuivre leur année scolaire dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, la Fondation BIAT a continué à apporter son soutien aux jeunes grâce à ses programmes axés sur l'entrepreneuriat, l'éducation et la culture. A travers SPARK CLUB, son programme entrepreneurial dédié aux 15 - 18 ans et qui en est à sa 5ème édition, plus de 600 jeunes ont pu transformer leurs idées en projets. Dans le domaine de la culture, la Fondation BIAT a félicité la 1ère promotion de l'Executive Master en Management et Politique de la Culture, développé en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine sous la tutelle du Ministère des Affaires Culturelles. Les 2ème et 3ème promotions sont actuellement en cours.

Au terme d'une année marquée par des difficultés économiques et sociales, la BIAT a démontré sa capacité à gérer la crise avec résilience et responsabilité en jouant pleinement son rôle auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société.



A propos de la BIAT :

Banque universelle, acteur de référence en Tunisie, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe bancaire solide avec ses filiales dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital-investissement, de l'intermédiation boursière et du conseil. Implantée sur tout le territoire, la BIAT compte aujourd'hui 206 agences à travers toute la Tunisie. Près de 2000 collaborateurs travaillent au service de tous ses clients : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels.

Très attentive à sa responsabilité sociétale, la BIAT a traduit son positionnement citoyen par de nombreux engagements. La création de la Fondation BIAT pour la jeunesse tunisienne, au printemps 2014, en est emblématique et ancre cet engagement de façon pérenne. www.biat.com.tn



H O R S - S É R I E

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Enjeux et opportunités de la mobilité





Les start-up invitées à participer au défi «Awake Tourism Challenge»

L'OMT lance la deuxième édition de son concours mondial le plus prestigieux sous le nom "Awake Tourism Challenge". Le concours permettra de repérer des innovateurs ayant des idées de solutions aux six défis différents proposés et contribuant à la réalisation des objectifs de développement

durable (ODD).

Pour l'édition 2022, l'OMT se concentre sur des domaines spécifiques, susceptibles d'appuyer la reprise du secteur du tourisme grâce à l'innovation de rupture et tout spécialement dignes d'intérêt en ce moment, à savoir :

- **Participation de la collectivité** : 80 % des personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans des collectivités rurales et, par ailleurs, le tourisme interne, le tourisme rural et l'écotourisme s'imposent comme les choix de voyage les plus populaires.

- **Économie verte, économie bleue** : Le tourisme peut offrir des débouchés économiques et protéger en même temps les écosystèmes naturels.

- **Création de capital écologique et durable** : Un capital durable peut permettre d'optimiser l'utilisation des ressources, réduire les émissions de gaz à effet de serre et conférer un avantage concurrentiel aux entreprises.

- **Une technologie touristique qui sert l'intérêt général** : Les progrès de la technologie ont révolutionné le secteur, surtout depuis l'irruption de la pandémie. Intelligence artificielle, crypto, chaîne de blocs, métavers, jetons non fongibles sont bienvenus dans cette catégorie.

- **Éducation dans le tourisme** : Le tourisme représente 10 % des emplois dans le monde, mais on a besoin de données actualisées et de nouveaux outils pour l'éducation et l'acquisition de compétences.

- **Autonomisation des femmes** : On trouve une plus forte concentration de femmes dans les emplois les moins bien rémunérés et les moins valorisés du secteur. Les start-up attentives aux

questions de genre peuvent faire beaucoup pour l'égalité.

The return of tourism is a chance to awaken its potential to transform lives

Organisé en collaboration avec Wakalua, premier pôle mondial d'innovation en tourisme, avec la technologie d'Ávoris, le concours bénéficie aussi du soutien d'un certain nombre de partenaires importants, parmi lesquels le centre d'innovation SPARK de Les Roches, du groupe Sommet Education, et Ankh Impact Ventures (AIV), plateforme d'investissement en capital-risque à impact, soucieuse d'égalité raciale et de genre.

Le concours reçoit aussi un solide soutien d'acteurs publics et privés, comme Qatar Airways et Qatar Tourism, Singapore Tourism Board, KPMG, MasterCard, Amadeus, IE University, Telefonica, Wayra, ClarkeModet, The FarCo, BBVA, MentorDay, Finnova, Google for Startups, The Valley Digital Business School, Future Food Institute et la Banque interaméricaine de développement, tous mobilisés.

Le Secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « Le retour du tourisme est une chance à saisir d'exploiter sa capacité de transformer des vies. L'OMT invite les start-up du monde entier à présenter leurs

idées pour relever les plus grands défis que rencontre notre secteur aujourd'hui et ériger le tourisme en fer de lance des objectifs de développement durable ».

Les start-up sont invitées à participer à condition de remplir les conditions ci-dessous :

- Se présenter à 1 des 6 défis
- Viser 1 ODD ou plusieurs
- Être, par nature, innovantes et porteuses de solutions à valeur ajoutée
- Rechercher la durabilité
- Être extensibles – potentiel d'expansion à l'international et potentiel d'application dans des grands groupes et des destinations (pays, régions)
- Être des start-up en phase d'amorçage ou de série A
- Avoir testé un pilote et posséder un plan d'exploitation (business plan)
- Avoir bénéficié auparavant d'une accélération
- Disposer d'une équipe à temps complet déjà en place.

Les 12 start-up les plus innovantes (2 pour chacun des défis) recevront un soutien pour leur passage à échelle. L'OMT

présentera les idées les plus brillantes à ses États membres, à ses Membres affiliés et à des investisseurs, offrant ainsi des possibilités inédites de mise en relation.

Les avantages supplémentaires comprennent un créneau pour faire un « pitch » lors de la Journée des démos de l'OMT et l'accès à un appui technologique et au réseau d'innovation de l'OMT. Il y a aussi un programme de mentorat soigneusement conçu incluant à la fois des séances individuelles et de groupe axées sur des sujets clé comme la propriété intellectuelle, la durabilité dans le contexte de l'activité d'entreprise

et le leadership, des possibilités de capital d'amorçage pour les fondatrices de start-up de la part d'ANKH Impact, et une incubation d'une durée de 3 mois au laboratoire d'innovation SPARK.

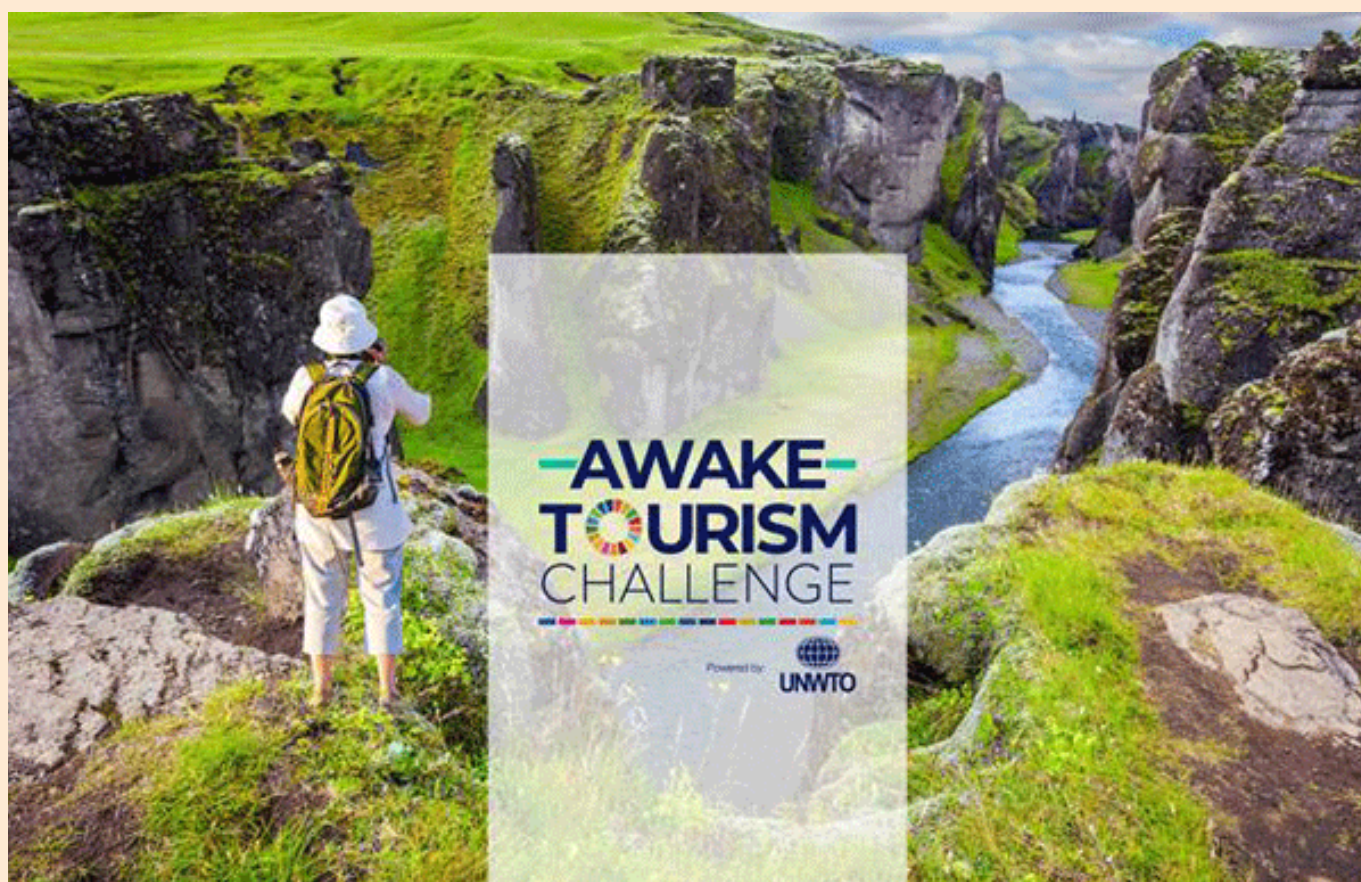
La période de dépôt des candidatures est ouverte actuellement et sera close le 31 juin 2022. Les start-up gagnantes seront annoncées en octobre. Pour en savoir plus et se porter candidat, voir la page Web UNWTO Awake Tourism Challenge.

Édition 2020 du concours mondial de l'OMT de start-up

pour les ODD

L'édition 2020 a reçu le soutien de plus de 25 partenaires de l'ensemble de l'écosystème mondial de l'innovation et réuni plus de 10 000 participants de 150 pays. Les start-up lauréates ont pu rencontrer des ministres, grandes entreprises et investisseurs lors de l'événement de clôture à Madrid, nouant des liens en vue de possibles financements et projets pilotes.

Depuis 2018, les start-up arrivées en tête ont levé plus de 214 millions d'USD de financements grâce au réseau d'innovation de l'OMT.





Les maux qui freinent l'e-commerce en Afrique

Créateur de richesses et d'emplois, le commerce électronique est une mine d'opportunités au potentiel encore mal exploité sur le continent. La mise en œuvre d'une véritable stratégie de développement est nécessaire pour permettre aux économies africaines d'en tirer le maximum de profit.

Durant la crise de Covid-19 en 2020, l'e-commerce s'est révélé indispensable pour la poursuite des activités commerciales à travers un monde en proie à diverses restrictions sociales. Les revenus mondiaux de ce segment qui s'élevaient à 3,3 milliards \$ en 2019 sont ainsi passés à 4,2 milliards \$ en 2020 selon Statista.

Bien que l'Afrique ait vu ses revenus du commerce en ligne croître de près de 6 milliards \$ pour se stabiliser autour de 27 milliards \$ en 2020, ce chiffre (qui représente moins de 3 % de la valeur de l'e-commerce mondial) n'est que le reflet de la faible préparation du continent aux nouvelles opportunités du commerce.

Dans son rapport « E-Commerce and the Digital Economy in LDCs : At Breaking Point in COVID-19 Times » publié le 15 mars 2022, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) déplore la modeste performance mondiale de l'Afrique dans l'e-commerce à cause de divers facteurs négatifs.

Il s'agit du manque d'intérêt politique; l'accès difficile à Internet ; la fracture dans l'adoption des TIC et de la connectivité ; la faible capacité d'investissement dans la croissance des activités de commerce électronique ; les perturbations des chaînes d'approvisionnement et de la logistique commerciales ; le manque de protection des consommateurs et de concurrence loyale ; la culture persistante du paiement à la

livraison sont les principaux freins au développement du e-commerce sur le continent qui sont soulevés par la CNUCED.

En observant l'indice du commerce électronique Business to Consumer (B2C) de la CNUCED, indicateur qui mesure la préparation d'une économie à s'engager dans le commerce électronique et à en tirer profit, l'Afrique occupe la dernière place depuis six ans. Cette position, la CNUCED incite les gouvernements du continent à la changer en adoptant des actions fortes qui leur garantiront des dividendes de l'économie numérique.

Depuis 2017, la CNUCED aide les pays à améliorer leur niveau de préparation au commerce électronique. A travers l'eTrade Readiness Assessments (eT

Readies), elle les aide à évaluer et à corriger entre autres leur formulation de stratégies sur le commerce électronique, la qualité des infrastructures et services TIC, la logistique commerciale et la facilitation du commerce, les solutions de paiement, le cadre juridique et réglementaire, le développement des compétences et l'accès au financement.

Sur les 46 demandes d'accompagnement reçues en décembre 2021 par la CNUCED, dont 26 africaines, elle indique avoir réalisé 29 eT Readies dont 15 africains. Trois sont encore en cours de réalisation dont 2 africains. Onze demandes ne sont pas encore traitées dont 7 africaines.

Source: www.socialnetlink.org

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** Visiteurs Uniques | + de **12 Millions** Visites | + de **23 Millions** Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Tunisie Telecom

Couverture des zones blanches



Un communiqué du ministère des Technologies de la communication, publié jeudi 21 avril 2022, assure que Tunisie Telecom s'est acquitté de sa mission de couverture des zones blanches avant même l'expiration des délais fixés pour ce projet national d'envergure.

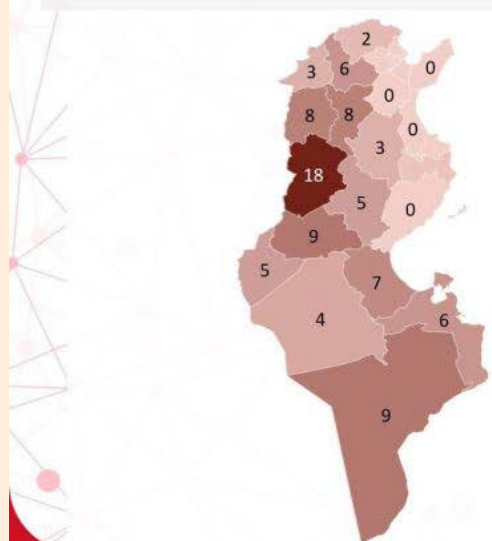
C'est dans ce cadre du reste que s'est tenue séance de travail présidée par le chef de cabinet du ministre des Technologies, Kamel Saadaoui, en présence de Lassaâd Ben Dhiab, fraîchement nommé nouveau président directeur général de Tunisie Telecom, et ce dans l'objectif d'évaluer les travaux réalisés, indique le communiqué du département.

En effet et dans le cadre dudit projet, 94 secteurs, 164 établissements éducatifs, 56 centres de santé publique dans

15 gouvernorats ont été couverts. Ce qui a permis à quelque 180 000 citoyens d'avoir accès à Internet.

A rappeler que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique qui vise à renforcer l'intégration numérique et sociale, réduire la fracture numérique et garantir l'égalité des chances pour tous les groupes sociaux en termes d'accès aux réseaux de télécommunication.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SECTEURS COUVERTS PAR LE PROJET DES ZONES BLANCHES



GOVERNORAT	SECTEURS
BIZERTE	2
BEJA	6
JENDOUBA	3
ELKEF	8
SILIANA	8
MAHDIA	1
KAIROUAN	3
KASSERINE	18
SIDI BOUZID	5
GAFSA	9
GABES	7
TOZEUR	5
KEBILI	4
MEDENINE	6
TATAOUINE	9
TOTAL	94



BIAT

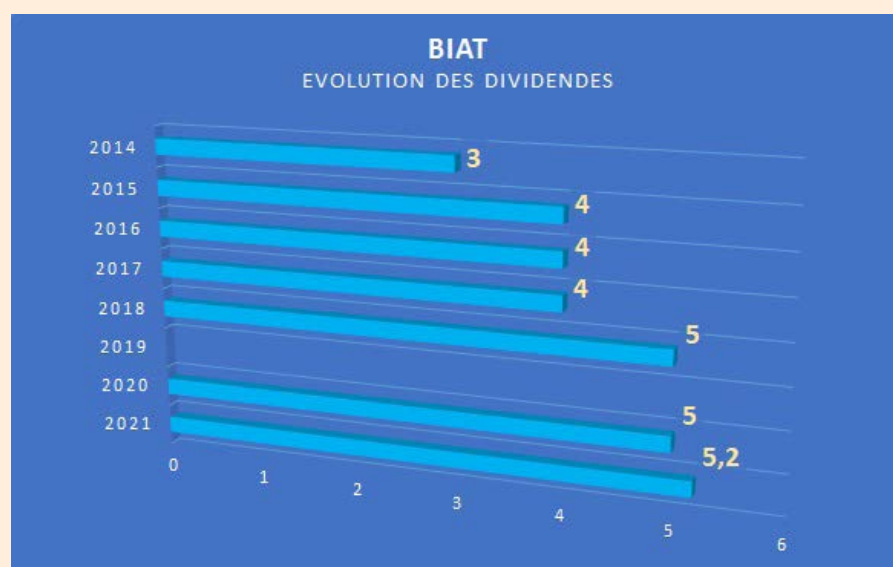
L'AGO décide la distribution d'un dividende de 5,2 dinars par action

L'Assemblée Générale Ordinaire, organisée ce matin 22 avril 2022, relative à l'exercice 2021 a décidé la distribution d'un dividende

de 5,200 dinars par action, le détachement du dividende se fera le 09 mai 2022.

Affectation

Résultat net de l'exercice	266.839.753,192
Réserves pour réinvestissements financiers à prélever sur le Résultat net de l'exercice	180.000.000,000
Résultat net de l'exercice après affectation des réserves	86.839.753,192
Report à nouveau	471.156.676,229
Résultat distribuable	557.996.429,421
Réintégration de réserves facultatives antérieures à 2013	42.840.000,000
Total distribuable	600.836.429,421
Dividendes provenant des capitaux propres antérieurs à 2013 à distribuer en franchise de retenue à la source	42.840.000,000
Dividendes provenant des capitaux propres postérieurs à 2013	142.800.000,000
Report à nouveau	415.196.429,421



Énergies renouvelables

Les capacités d'énergies renouvelables installées ont crû de 9,1% en 2021, notamment en Asie, selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

A la fin 2021, la capacité mondiale de production renouvelable a atteint 3 064 gigawatts (GW), précise l'IRENA dans son rapport statistique annuel. En dépit de cette croissance, le monde est encore loin du volume nécessaire pour atteindre le degré zéro carbone, estime l'agence.

En premier lieu des capacités d'ER installées se trouve l'énergie hydroélectrique avec 1 230 GW.

Le photovoltaïque et l'éolien progressent le plus rapidement et ont représenté 88% des installations l'an dernier.

La capacité de production solaire a ainsi crû de 19% contre 13% pour l'éolien (+93 GW en 2021, contre +111 GW en 2020).

Quelque 60% des nouvelles capacités ont concerné l'Asie et surtout la Chine (avec 121 GW ajoutés). Le continent accueille désormais près de la moitié des capacités renouvelables dans le monde (48%).



Semaine boursière

Attijari Bank accapare 34% du volume échangé au cours de la semaine

L'indice de référence a terminé la semaine boursière, du 18 au 22 Avril 2022, sur une note négative, s'effritant de 0,4% à 7224,72 points.

Le Tunindex affiche, ainsi, une légère performance à la hausse de 2,5% depuis le début de l'année, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, "Tunisie Valeurs".

En absence de transactions de bloc, les volumes ont été modestes, s'élevant à 31,6 millions de dinars(MD), soit une moyenne quotidienne de 6,3MD.

Attijari Bank a été la valeur la plus échangée courant la semaine, mobilisant à elle seule 10,7MD, soit 34% du volume échangé au cours de la semaine boursière.

ANALYSE DES VALEURS :

Le titre ATB s'est retrouvé en haut de l'affiche. La valeur s'est hissée de 8,9% à 2,320 dinars(D), dans un volume de 249 mille dinars.

Le titre Assurance MAGHREBIA, s'est retrouvé parmi les plus grands gagnants de la semaine. Son cours a pris 5,4% à 61,000D,

drainant des échanges de 206 mille dinars.

Du côté des baisses, le titre SERVICOM s'est retrouvé en lanterne rouge. Dans un volume de 7 mille dinars, le titre a reculé de 8,1% à 1,130Dt. La société affiche cependant, une ascension de 15,3% depuis le début de l'année 2022.

Le titre STB a lâché 7,2% à 3,470D, dans un volume de 701 mille dinars.



Ami Assurances

Forte progression de l'assurance vie

La Société «AMI Assurances» a publié ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2022.

- Au 31.03.2022, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'est établi à 39.3 MD contre 37.4 MD au 31.03.2021, soit une augmentation de 5%.

- L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 36.0 MD contre 36.2 MD au 31.03.2021, soit une régression de 0.7%, qui provient essentiellement du maintien d'une politique de souscription sélective.

- Les primes émises vie progressent de 173% passant de 1.2 MD au 31.03.2021 à 3.3 MD au 31.03.2022, grâce à l'accélération de la bancassurance et du dynamisme des agents généraux.

- Les primes cédées ont diminué de 1.0 MDT passant de 2.8 MDT

au 31.03.2021 à 1.8 MDT au 31.03.2022.

- Les sinistres réglés totalisent 23.3 MD contre 19.7 MD au 31.03.2021 soit une augmentation de 18.6% qui provient principalement de la hausse des règlements de la branche automobile de 4.3 MD. Cet accroissement des règlements s'explique par la volonté de la compagnie d'améliorer encore sa qualité de service.

- Les produits financiers ont augmenté de 2.3 MD, passant de 4.1 MD au 31.03.2021 à 6.4MD au 31.03.2022.

- Les commissions ont augmenté de 0.6 MD (14%), cette variation provient essentiellement de la hausse des primes émises de la branche vie.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE

SUPPLÉMENT



L'ANME augmente le plafond des prêts accordés aux établissements connectés à un réseau à faible tension



pour la production d'électricité à partir des énergies renouvelables pour l'autoconsommation des établissements connectés à un réseau à faible tension.

Ainsi, les interventions du FTE se présentent comme suit:

- Pour les consommateurs dont la consommation annuelle en électricité est comprise entre 1 200 et 1 800 kilowattheure (Kwh), "programme PROSOL ELEC économique", le financement du programme sera assuré grâce à un budget supplémentaire qui sera alloué au profit du fonds de transition énergétique au titre l'année 2022.

- Pour les consommateurs dont la consommation annuelle en électricité est comprise entre 1 800 et 4 800 Kwh, "Programme PROSOL ELEC ", une subvention sera accordée avec un plafond de 500 dinars par équipement pour les équipements dont la puissance cumulée n'excède pas 3 kilowatts.

L'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ANME) et la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) sont tombées d'accord pour augmenter le plafond des prêts accordés par l'agence au profit des établissements connectés à un réseau à faible tension.

Selon un communiqué publié lundi 18 avril 2022 par l'ANME, le plafond des prêts accordés sera ainsi de 5 000 dinars pour les projets ne dépassant pas 1,49 kilowatt, de 6 500 dinars pour

ceux dont la capacité varie entre 1,5 kilowatt et 1,99 kilowatt, de 7 500 dinars pour les projets dont la capacité oscille entre 2 et 3 kilowatts, et 10 000 dinars pour les projets de plus de 3 kilowatts. L'ANME précise également que la version finale du projet d'amendement de décret gouvernemental n°983 du 26 juillet 2017, fixant les règles d'organisation, de fonctionnement et les modalités d'intervention du Fonds de transition énergétique (FTE) a été adoptée, et ce dans le cadre du programme d'installation des équipements



Crise

Les recommandations douloureuses mais nécessaires de quatre économistes du FMI

Quatre experts économistes du Fonds monétaire international (FMI) recommandent vivement aux gouvernements de mettre sur pied des stratégies financières "flexibles et réactives, adaptées aux contextes propres à chaque pays".

Dans un article paru sur le site officiel du FMI, Jean Marc Fournier, Victor Gaspar, Paolo Medasor et Berto Acioli Pirelli, soit quatre économistes de grande renommée, estiment que les dépenses inévitables dues à la pandémie et à la crise ukrainienne sont confrontées à une dette croissante et à des contraintes budgétaires strictes.

Déficits budgétaires considérables...

L'invasion russe a véhiculé des épisodes de pénurie alimentaire et des risques récurrents de malnutrition ainsi que des tensions sociales. Preuve à l'appui, citent-ils, la flambée des prix de denrées alimentaires sur le marché international qui ont grimpé à 33,6% en mars 2022 par rapport à l'année précédente. Ils estiment également que bon nombre d'économies émergentes et à faible revenu sont en mal de ressources financières, une situation qui, à leurs yeux, s'est traduite par des déficits budgétaires considérables et des

niveaux de dette publique sans précédent.

Pour parer à ces retombées néfastes, ils invitent les gouvernements à revoir leurs priorités en matière de dépenses publiques et à mobiliser autant que possible les ressources pour réduire les risques potentiels pouvant affecter leurs budgets publics.

Orienter les subventions publiques

En revanche, les experts suggèrent que les politiques des finances publiques des économies des pays les plus

touchés par la guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie doivent faire face à la crise humanitaire et aux turbulences économiques et orienter davantage la subvention publique vers les groupes les plus vulnérables ainsi que les secteurs prioritaires.

Des perspectives pessimistes...

Par ailleurs, les experts du FMI considèrent que malgré la baisse des taux de déficit et d'endettement mondiaux à des niveaux records, il n'en demeure pas moins que les perspectives sont encore pessimistes face à des risques potentiels qui ne cessent d'évoluer crescendo.

Des prévisions indiquent que la dette publique mondiale diminuera en 2022, avant de se stabiliser à 95 % du PIB à moyen terme, soit une hausse de 11 % par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de Covid-19.

La marge de manœuvre des gouvernements sera de plus en plus étroite

Plutôt pessimistes, les experts croient que les coûts des emprunts souverains vont augmenter en présence d'une tendance vers l'austérité de la politique monétaire pour freiner davantage l'inflation, ce qui réduira notablement la marge de manœuvre des gouvernements

en matière de dépense publique et augmentera ainsi les risques de vulnérabilité financière.

70 millions de personnes poussées dans l'extrême pauvreté en 2021

Aussi, les experts jugent que les efforts visant à maîtriser l'inflation se sont soldés par une régression, en particulier dans les pays émergents et à faible revenu, faisant remarquer que la pandémie de Covid-19 a plongé 70 millions de personnes supplémentaires dans le monde dans la pauvreté extrême en 2021.

Vivement la transition vers l'énergie propre

Toujours dans le même article, les chercheurs ont évoqué la hausse des prix des combustibles fossiles, d'où la nécessité impérieuse d'accélérer le processus de transition vers l'énergie propre, une mesure qui ne manquera pas de renforcer la sécurité des approvisionnements énergétiques et de contribuer à mettre en œuvre l'agenda international urgent sur le climat.

Des statistiques indiquent que 60% des pays à faible revenu sont soit en proie à de sérieux risques de surendettement, soit ont déjà atteint cette situation.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

«La vie en rose», le Festival des Jeunes Créateurs de Mode



Après une absence de deux ans liée à la pandémie mondiale du Covid-19, le Festival des Jeunes Créateurs de Mode annonce son retour avec une cinquième édition prévue le 10 juin 2022 au Ribat de Monastir.

Le festival qui est devenu depuis 2016 un rendez-vous annuel de haute facture dans le monde de la mode, toujours plus innovant et fédérateur, et où se distinguent de jeunes talents qui seront demain, les étoiles de la planète mode, se délocalise pour la première fois depuis sa création à Monastir, capitale de l'industrie du textile. Autour d'un thème floral "La vie en rose", cette nouvelle édition se veut prometteuse pour offrir une lueur d'espoir aux jeunes créateurs de mode et au secteur de l'habillement, lourdement impacté par la crise sanitaire mondiale.

En effet, ce festival se veut un espace de promotion de la mode en Tunisie en offrant aux jeunes créateurs l'opportunité de mettre en avant leur talent et leur créativité à travers une

panoplie diversifiée et haute en couleurs de défilés de mode organisés devant un parterre d'invités de marque (Stylistes, experts de la mode, influenceurs, personnalités publiques, artistes, acteurs, journalistes etc).

L'objectif étant de donner également aux jeunes créateurs l'opportunité de fréquenter des stylistes chevronnés aussi bien tunisiens qu'étrangers et de les inciter ainsi à se perfectionner au sein d'un métier en perpétuelle évolution et dans un secteur considéré d'avenir.

Créé en 2016 à l'initiative de Samir Ben Abdallah, président du Groupement professionnel de la confection et de l'habillement (GPCH) structure professionnelle relevant de la CONECT (Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie), ce festival célèbre annuellement les jeunes talents ayant la passion de la mode en partage et qui se distinguent dans le secteur de la mode. En effet, trois prix seront attribués au meilleur jeune créateur, au meilleur designer de joaillerie ainsi qu'au meilleur mannequin.

Par ailleurs, des ateliers de réflexion et des tables rondes seront également organisés en marge du festival pour débattre de la situation de l'habillement dans un contexte post-covid-19 en présence des professionnels

du secteur et des différents acteurs économiques. Ces ateliers seront une occasion pour explorer les perspectives du secteur de textile en Tunisie notamment face à la guerre en Ukraine et pour étudier les enjeux et défis de l'augmentation des coûts de transport des matières premières des pays asiatiques.

Grace à une sélection qualifiée par les organisateurs de "rigoureuse" des candidats, un jury d'experts de renommée présidé cette année par Antonio Franceschini, directeur Général de CNA Federmoda (partenaire de taille) et un programme riche et varié, le festival des jeunes créateurs a gagné en notoriété et en maturité et s'est rapidement imposé comme étant un événement incontournable et une référence pour les acteurs du secteur, lit-on dans le dossier de presse.

"La cinquième édition du festival des jeunes créateurs de mode coïncide cette année avec le renouvellement du partenariat stratégique avec l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP).

Ce partenariat qui remonte au mois de mars 2016 a été fraîchement prorogé de trois ans" a fait savoir Samir Ben Abdallah, promoteur du Festival des Jeunes Créateurs de Mode. En vertu de cette convention, l'ATFP participe

à l'organisation et à la réussite du festival des jeunes créateurs de Mode en incitant ses différents centres de formation à participer au concours.

"Du Soleil de minuit" à "La vie en rose", le festival s'impose

Grace aux conventions de partenariat signées entre le GPCH (créé le 30 Juillet 2015 et rassemblant les entreprises opérant à tous les niveaux de la filière confection et habillement : industriels, commerçants et prestataires de services) et des organismes nationaux et internationaux, les jeunes créateurs de mode ayant participé au festival ont eu l'opportunité de faire valoir leurs talents et de fréquenter des créateurs venus d'autres pays.

Les lauréats du festival ont également eu l'occasion de participer à des manifestations d'envergure internationale organisées par les partenaires à l'étranger à l'instar de CNA-FEDERMODA (Italie) qui invite chaque année le lauréat du festival des jeunes créateurs de Mode à participer à un défilé de mode organisé en Italie tout en prenant en charge le transport et l'hébergement et MMMM (France).

L'industrie du textile et de l'habillement demeure le premier secteur manufacturier en Tunisie.

Ce secteur tire profit notamment des avantages de la proximité géographique de la Tunisie au marché européen, la qualité de la production et la rapidité de l'exécution des commandes.

"Aujourd'hui, grâce aux efforts déployés et aux négociations que nous avons engagées avec les différentes parties prenantes, nous avons réussi à mettre en place un climat favorable au développement du secteur textile-habillement, l'un des fleurons de l'industrie tunisienne..."

Ces négociations ont permis aux entreprises actives dans ce

secteur de profiter d'une bouffée d'air frais " explique Samir Ben Abdallah, président du GPCH qui avait organisé la première édition du Festival des jeunes créateurs de mode le 19 mai 2016 sous le thème "Le soleil de minuit".

La deuxième édition s'est déroulée le 18 mai 2017 sous le thème "Le tatouage tunisien" pour enchaîner l'année d'après, le 4 mai 2018 dans une troisième aventure sous le thème " Sur les Pas de Azzedine Alaïa " en hommage au fameux sculpteur-couturier tunisien Azzedine Alaïa.

Prenant pour thématique la touche d'Alaïa, cette édition avait été l'occasion de mettre la barre très haut à travers des défilés de mode capables d'assurer au monde entier que l'avenir du secteur demeurera tunisien.

La dernière édition, la quatrième a eu lieu le 3 mai 2019 sous le thème "L'Afrique c'est nous" pour illustrer la volonté des professionnels du secteur de s'orienter davantage vers l'Afrique compte tenu de l'importance des opportunités offertes par le marché du continent africain.





Les «24 Parfums» de Mohamed Ali Kammoun, au Théâtre municipal de Sfax

Avec des morceaux émanant du répertoire profond des Toubous andalous, tunisiens, mais aussi de la musique soufie tirée des annales du patrimoine musical tunisien richissime que l'artiste, compositeur, pianiste et arrangeur Mohamed Ali Kammoun a emporté, samedi soir, le public de sa ville d'origine Sfax et les amoureux des soirées nocturnes de Ramadan, dans un nouveau voyage artistique " 24 Parfums ".

Dans sa nouvelle version étoffée au grand complet, le spectacle qui a duré environ deux heures, et pour la première fois dans l'enceinte du Théâtre Municipal de Sfax, a emporté les fans dans les tréfonds de la chanson tunisienne andalouse, chaouie, bédouine, de la nouba, le tout teinté aux couleurs de l'héritage musical sfaxien.

24 Parfums, puisant dans les répertoires des 24 régions tunisiennes, est un hommage

vibrant à une Tunisie diverse aux multiples facettes. C'est un projet artistique qui propose un portrait musical authentique, jeune et moderne de la Tunisie.

24 Parfums sont inspirés par les arômes et sensations musicales transcrits dans le palimpseste du patrimoine musical tunisien auxquels le compositeur ajoute tant sa patte qu'une dimension supplémentaire générant un voyage spatio-temporel sensationnel

Mohamed Ali Kammoun, a précisé, lors d'un point de presse organisé avant le début du spectacle, que "24 Parfums", présenté pour la première fois au Théâtre Municipal de Sfax, précède l'annonce de la sortie de l'album "24 Parfums" (chansons et musique) et le lancement d'un recueil de chant le 10 mai 2022 au théâtre de l'Opéra à la Cité de la culture Chedli Klibi.

Il a ajouté, "ce spectacle, qui a été spécialement préparé s'inscrit dans le cadre du Programme de Tfanen Tunisie Créative, notant que ce projet financé par l'Union Européenne (UE) en coopération avec le Ministère des Affaires Culturelles et l'Association l'Art Rue, vise à renforcer le secteur culturel en Tunisie, et œuvre notamment à encourager la création artistique et à al promotion des jeunes talents.

Ce spectacle eut énormément de succès lors de sa Première le 17 août 2018 à la Clôture du Festival International de Carthage. Une grande tournée a eu ensuite lieu enchaînant une vingtaine de concerts, la plupart sur des scènes prestigieuses (Opéra de Tunis, Colisée d'El Jem, Théâtre Grec de Hammamet, Grands théâtres de Plein air de Bizerte, Grand théâtre de Sfax...). La tournée de 2019 a été clôturée par un concert légendaire le 19 septembre à l'Olympia de Paris à guichet fermé.



«El Hadhra» de Fadhel Jaziri

Transe au cœur de la Cité

Après près de deux ans de Covid-19, la vie culturelle et artistique reprend petit à petit en apportant un air nouveau. Et en ce mois de Ramadan 2022, une marée humaine composée de festivaliers a pris d'assaut, dès la première soirée de ce mois, les lieux de spectacles à ciel ouvert et espaces fermés.

La programmation assez éclectique a laissé le public devant l'embarras du choix. Dans la soirée du dimanche 17 avril 2022, c'est le choix d'"El Hadhra" de Fadhel Jaziri qui a pris les devants.

Au cœur de la Cité (cité de la

culture) qui s'est transformée en l'espace de deux heures en une véritable scène de transe, un public cosmopolite en pleine exaltation a envahi la salle du Théâtre de l'Opéra. Un spectacle qui, encore une fois, ne cesse d'attirer toutes tranches d'âge, toutes nationalités. Fadhel Jaziri, comme à l'accoutumée discret, ne cessait de balayer son regard sur une salle comble en restant en même temps branché sur l'équipe technique.

Avec des tableaux chorégraphiques différents, en couleurs et en rythmes, "El Hadhra" se renouvelle et emporte la salle bon chic bon genre vers d'autres

cieux : soufisme, spiritualité, mélancolie, méditation, Transe... Avec un répertoire adulé par le public, Fadhel Jaziri et son ensemble artistique ont, par le chant soufi émanant de voix féminines et masculines, la danse aux influences tribales, les solos particuliers de saxo, guitare rock, violon, la chorégraphie et le visuel bien arrangé, étanché la soif d'un public en quête du beau et de l'évasion mystique.

Ce fut un voyage liturgique embaumé d'une intense fragrance de culte : " Sacrilèges " et " Sacrements " qui ont été permis grâce au bouquet servi au grand bonheur des mélomanes, qui par leurs ovations, ont accompagné tous les protagonistes d'El Hadhra, dans ses différentes chansons, des œuvres qui n'ont pas pris de rides car elles continuent de fasciner et d'impressionner dans une fusion à la perfection : " Cheikh Mehrez ", " Fares Baghdad ", " Raies Labhar " et bien d'autres puisant dans l'héritage musical des confréries et des Tariqa.

El Hadhra est à la fois un spectacle ancien et nouveau. Ancien parce que la première mise en scène date depuis 1991 et nouveau parce qu'à chaque fois l'acte artistique est réinventé par une autre touche laissant à chaque fois une nouvelle empreinte indélébile auprès d'un public connaisseur et assoiffé.



Sarra Abidi parmi 5 cinéastes arabes lauréates du Fonds Netflix pour l'égalité des chances

La Tunisienne Sarra Abidi figure parmi les cinq femmes cinéastes arabes, réalisatrices et productrices lauréates du Fonds Netflix pour l'égalité des chances, en partenariat avec le Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC).

Le Fonds Netflix pour l'égalité des chances en région arabe est doté de 250 000 dollars américains qui seront alloués aux cinq projets finalistes.

Présélectionnées parmi une liste

de femmes cinéastes au titre du cycle 2021, les lauréates du Fonds Netflix pour l'égalité des chances représentent le Liban, la Tunisie et le Maroc. Elles bénéficieront de programmes de formation spécifiques qui leur permettront de finaliser leurs projets de films dans les catégories fiction et non-fiction.

" My name is Clara " est un projet de film de fiction de Sarra Abidi, réalisatrice et productrice, d'après le site d'AFAC.

Synopsis : Ayda travaille comme opérateur dans un centre d'appels depuis de nombreuses années maintenant. Au fil du temps, sa vie sombre dans le vide et la solitude. Les événements apparemment sans conséquence et les rencontres fortuites qu'elle fait en cours de route la poussent à reconsidérer sa vie dans toute sa vacuité.

Sarra Abidi est auteure de trois courts-métrages : Rendez-Vous, Le Dernier Wagon, et 111, Rue de la Poste. Son premier long-métrage "Benzine" (2017) est une fiction produite par son mari, feu Ali Ben Abdallah, connu en tant que producteur et directeur photo.

Parmi les cinéastes finalistes, Asma El Moudir, réalisatrice et productrice marocaine (The Mother of All Lies) qui a été présélectionnée dans la

catégorie non-fiction. Les autres projets sont de fictions portées par des productrices libanaises, Diala Kachmar (From the Other Shore), Jana Wehbe (The Day Vladimir Died) et Tania Khoury (Manity).

Lancé en 2021, Fonds Netflix pour l'égalité des chances est un fonds mondial qui a pour objectif d'établir plus d'opportunités pour les personnes issues de communautés sous représentées en vue faire entendre leur voix. Selon le site du géant du streaming, ce Fonds a été créé " afin de contribuer à créer de nouvelles opportunités pour les communautés sous-représentées au sein de l'industrie du divertissement."

Netflix soutient des organisations qui s'engagent à pourvoir des offres équitables dans les industries de la télévision

et du cinéma, ainsi que des programmes Netflix sur mesure en vue repérer, former et offrir un emploi aux talents prometteurs dans le monde entier. Fin février dernier, l'entreprise du streaming a annoncé avoir collaboré avec plus de 25 organisations à travers le monde au cours des 12 premiers mois.

Durant la même période, Netflix a investi 14,5 millions de dollars dans des programmes qui contribuent à repérer, former et proposer des stages à des créateurs sous-représentés aux quatre coins du globe. Plus de 5 millions de dollars de cette somme sont spécifiquement destinés à soutenir les femmes.

Le Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC), basé au Liban, est parmi les partenaires de Netflix.

Créé en 2007, AFAC est un fonds indépendant qui finance les individus et les organisations dans les secteurs du cinéma, des arts du spectacle, de la littérature, de la musique et des arts plastiques, tout en facilitant les échanges, la recherche et la coopération culturelle dans le Monde arabe et ailleurs.





Cannes 2022

Deux fictions tunisiennes à la Quinzaine des réalisateurs

Deux fictions tunisiennes, en l'occurrence "Sous les Figes", deuxième long-métrage d'Erige Sehiri, et "Ashkal", premier long-métrage de Youssef Chebbi ont été sélectionnés à la 54ème édition de la Quinzaine des réalisateurs, section

indépendante non compétitive du Festival de Cannes programmé du 17 au 28 mai 2022.

Une partie de la sélection officielle de cette 54ème édition, qui aura lieu du 18 au 27 mai, a été dévoilée mardi 19 avril,

au cours d'une conférence de presse diffusée sur internet. Le dernier titre de cette sélection, un film asiatique, sera annoncé durant la semaine du 25 courant, ainsi que la sélection de courts et moyens-métrages, ont fait savoir les organisateurs.

"La Quinzaine des réalisateurs démontre sa volonté de mettre en avant la relève du cinéma international puisque dix-huit cinéastes sur les vingt-quatre sélectionnés signent leur premier long-métrage. La sélection s'avère quasiment paritaire puisque l'on compte onze réalisatrices", lit-on sur le site de la Quinzaine.

Arige Sehiri devient ainsi la deuxième cinéaste tunisienne à rejoindre la sélection de la Quinzaine, après Moufida Tlatli en 1994 avec son film "Les silences du Palais".

"Sous les Figes", une coproduction entre la Tunisie, le Qatar, la Suisse et la France, est une fiction réalisée par la Franco-tunisienne Erige Sehiri. Cette fiction est le second long-métrage de la réalisatrice après

son documentaire "La Voie Normale" (2018) et un court-métrage "Facebook de mon père" (2012).

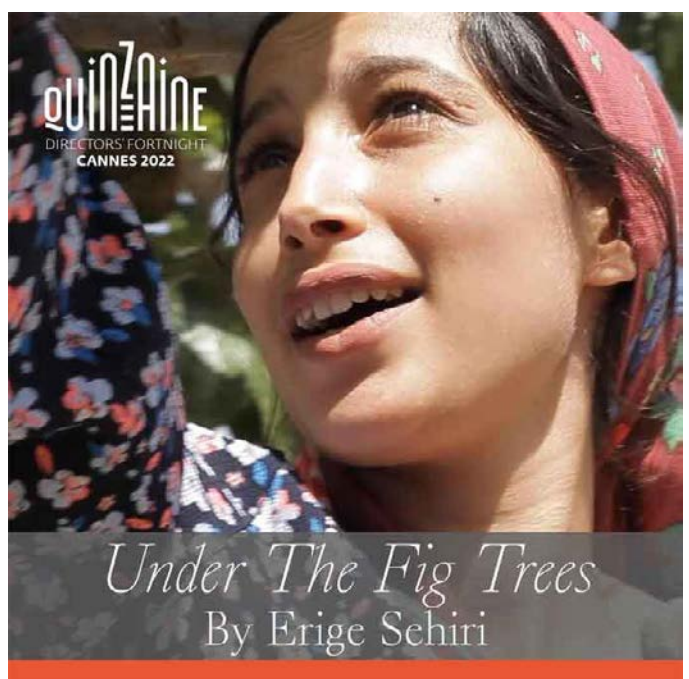
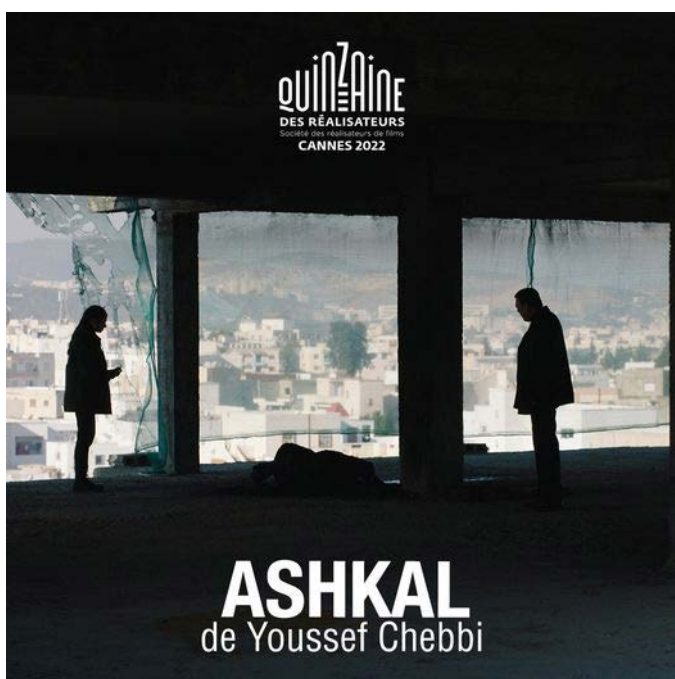
Youssef Chebbi est auteur de deux courts-métrages, "Vers le Nord" et "Les Profondeurs" qui ont été sélectionnés dans plusieurs festivals. Avant Ashkal, il a co-réalisé en 2012 "Babylon", long-métrage documentaire qui raconte la vie et la mort d'un camp de réfugiés à la frontière tuniso-libyenne.

Cet artiste multidisciplinaire, auteur-réalisateur, musicien et producteur, est le cofondateur du Festival de musique Sailing Stones Festival, qui se déroule chaque année dans une région différente de la Tunisie.

De 1977 à 2019, le cinéma tunisien a été plusieurs fois

présent dans la catégorie des longs-métrages de la Quinzaine: Soleil des Hyènes de Ridha Behi, Aziza de Abdellatif Ben Ammar, Les Anges de Ridha El Béhi, Halfaouine de Férid Boughdir, Poussière de Diamant de Fadhel Jaibi et Mahmoud Ben Mahmoud, Bezness de Nouri Bouzid, Fatma de Khaled Ghorbal, Mon fils de Mohamed Ben Attia, Tlames d'Alaeddine Slim.

La Quinzaine a annoncé que Le Carosse d'Or de la SRF (Société des réalisateurs de films) sera attribué, le 18 mai, à la cinéaste américaine Kelly Reichardt. Initié en 2002, ce prix est destiné à récompenser un réalisateur choisi pour les qualités novatrices de ses films, pour son audace et son intransigeance dans la mise en scène et la production.



KIOSQUE

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°3 Nouvelle formule - 04 Mai 2020



Abdelkrim Hizaoui

Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ?

A LA UNE Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi	ENQUÊTES Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises	ACTUALITÉ BCT: Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?	SECTEURS Les exportations agricoles et alimentaires en baisse
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

LeMag n°03

- «Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi
- Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises
- BCT: Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?
- Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

WEBMANAGERCENTER
Le mag

Hebdomadaire n°13 du 25 Août 2020 - 1 Dinars



Asma GMATI

Le bonheur est dans le pré

TRIBUNE L'opinion de Asma GMATI: Il faut sauver la Tunisie	A LA UNE Tunis: Un nouveau quinquennat de perdu ?	DRIT DES AFFAIRES Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur	TRE Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger
----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

LeMag n°15

- Asma GMATI : Le bonheur est dans le pré
- Il faut sauver la Tunisie
- Un nouveau quinquennat de perdu ?
- Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur
- Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°6 Nouvelle formule - 23 Mai 2020



Habib Karaoui

Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise

A LA UNE Branche: 8 milliards de dinars de pertes	INTERVIEW Covid-19: Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant	ACTUALITÉS Le projet de l'identifiant unique est une étape importante	SECTEURS Des cliniques privées au bord de la faillite
-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

LeMag n°06

- Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise
- Tourisme : 6 milliards de dinars de pertes
- Crise Covid-19 : Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant
- Le projet de l'identifiant unique est une étape importante
- Des cliniques privées au bord de la faillite

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°4 Nouvelle formule - 11 Mai 2020

Crise du Covid-19

Le temps des réformes !



je crois qu'il est temps d'arrêter les dégâts...

Belkhadja 2011

A LA UNE Les scénarios: Contraintes et scénarios de sortie de crise	A LA UNE La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?	FOCUS Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées	MARCHÉ FINANCIER Baisse des investissements étrangers
-------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

LeMag n°04

- Dette Tunisienne: Contraintes et scénarios de sortie de crise Covid-19
- Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées
- La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?
- Baisse des investissements étrangers

WEBMANAGERCENTER
Le mag

Hebdomadaire n°14 du 23 Août 2020 - 1 Dinars

Tunisie

Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?



Tunis 2040 ? Le problème avec ce futur, c'est qu'il n'arrête pas de devenir présent ...

OPINION Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance	A LA UNE Gouvernement: Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives	ENTREPRISES & SECTEURS une situation grave qui nécessite d'agir	TRE Compétences tunisiennes dans le monde: Dr Cyrine Belkhadja en Suisse
----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

LeMag n°14

- Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?
- Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance
- Gouvernance : Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives
- Phosphates, une situation grave qui nécessite d'agir
- Compétences tunisiennes dans le monde : Dr Cyrine Belkhadja en Suisse

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°5 Nouvelle formule - 19 Mai 2020



Mahmoud Ben Romdhane

La Tunisie connaîtra la plus grande récession de son histoire

A LA UNE BTP: «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»	ACTUALITÉS Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique	SECTEURS Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?	CULTURE Télévision: N'était-ce pas mieux avant ?
---------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

LeMag n°05

- BTP : «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»
- Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique
- Coronavirus : Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?
- Télévision : N'était-ce pas mieux avant ?



LeMag n°19

- TU KONE KELKUN KI KONE KELKUN ?
- Crowdfunding : Tout sur les règles d'exercice de cette activité
- Sami Jallouli : L'industrie tunisienne subit une campagne de massacre sans précédent
- Endettement excessif des personnes physiques
- La solitude de la douleur



LeMag n°31

- Six hommes et la crise financière
- Bureaux de change 1,1 milliard de dinars collecté
- La transformation digitale du secteur bancaire
- Intelligence Artificielle Instadeep s'allie à BioNTech
- «Le disqualifié» de Hamza Ouni



LeMag n°30

- Agriculture: Des pépins et des solutions
- Habib Karaouli: Que chacun assume ses responsabilités!
- Notation L'avertissement de Fitch Rating
- Cuir et chaussure, un secteur à bout de souffle
- Investissements de la diaspora



LeMag n°17

- Économie tunisienne : Le diagnostic de Marouane El Abassi
- L'avenir politique incertain de la Tunisie
- Mohamed Salah : FRAD : Finie l'embauche directe
- Fonds de garantie des dépôts bancaires, c'est parti
- Raouf ENNAJI en son exil canadien



LeMag n°28

- Fayçal Derbal: Si nous n'osons pas les réformes, c'est le Club de Paris qui nous attend
- Les obstacles au développement des énergies vertes en Tunisie
- Start-up Act: Une start-up tunisienne développe une main bionique destinée à l'Afrique
- Hayyou'Raqz



LeMag n°29

- Habib Karaouli: Il faut éviter de casser le thermomètre Banque centrale
- L'environnement des affaires en Tunisie est alarmant
- La crise de la Covid-19 pèsera sur le bilan des banques
- Les start-up tunisiennes Ahkili et Ahmini, 1er prix du Grand Prix et Prix Féminin International
- La Tunisie Qui gagne



HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT

